



AI SERVICES BS

Le portrait du Journal du Palais

Le goût des autres

Jérôme Attiave. En moins de 20 ans, cet Auxerrois d'adoption a démontré qu'il était possible de créer le premier opérateur privé dans le secteur des services à domicile, faire même preuve d'innovation, et cela, en étant un parfait autodidacte. *Page 24*

6 M€ pour faire de SilMach un géant des capteurs

Jeudi 30 janvier, le projet Senseurs autonomes pour monitoring intelligent (Sami) était lancé, une collaboration entre l'entreprise SilMach, SupMicrotech et l'Université Marie et Louis Pasteur qui ambitionne de propulser Besançon à l'avant-garde de la technologie des capteurs intelligents sans énergie. *Page 4*

La « Zup du Lac » fait peau neuve

La rénovation des 160 logements collectifs sociaux de la résidence située dans le quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon a nécessité un investissement total de 11 M€. *Page 10*

6 pages d'annonces légales

Lire les pages 13 à 18

À Dijon, Gérald Darmanin fait sa rentrée de ministre



Jeudi 30 janvier, Gérald Darmanin était à Dijon. À l'École nationale des Greffes puis au Tribunal judiciaire, le ministre de la Justice a répété ses deux axes prioritaires : lutte contre les organisations criminelles et le narcotrafic, lutte contre les

violences faites aux personnes.

À condition, répond la juridiction, de disposer de moyens suffisants. Gérald Darmanin s'est, à cet égard, félicité d'avoir eu quelques assurances de la part du Premier ministre quant au budget 2025 de son ministère : « La justice

est un service public qui souffre de son manque de moyens. Il n'y aura pas un euro enlevé au crédit de la justice et je serai le seul ministre dans ce cas. » À moins d'un coup de théâtre à l'Assemblée nationale ? La commission mixte paritaire censée trouver un compro-

mis sur le budget a en effet trouvé une issue vendredi 31 janvier et sera présentée aux députés à partir du lundi 3 février. Un 49.3 comme une motion de censure ne sont toujours pas à exclure.

Page 21

Doubs : la région s'installe au Pôle Viotte

Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale résultant de la fusion, la région Bourgogne Franche-Comté a entrepris, dès 2017, de rationaliser son patrimoine immobilier et de regrouper les agents, auparavant dispersés dans plusieurs bâtiments, sur le site unique du Pôle Viotte, à Besançon. L'objectif est ainsi de maîtriser les coûts de fonctionnement et

de générer une économie annuelle d'environ 640.000 € en loyers et charges, par rapport aux anciens lieux occupés. Pour ce faire, dès 2019, la collectivité a acheté à la Sedia, aménageur et promoteur de l'opération immobilière, les 7.000 m² d'un bâtiment conçu par l'architecte Brigitte Metra à proximité immédiate de la gare.

Page 9

Le budget de Dijon Métropole au zénith. *Page 11*

R 28302 - 4953 - 2€



GERMAINE

La communication à votre image



Créateurs de synergies & Faiseurs de projets



Promotion Immobilière Montage d'Opérations



Contractant Général Maîtrise d'Œuvre TCE AMO



Bureau d'Études TCE



Environnement Sécurité & Process

256 rue des Vignes Dardelain
MARSANNAY-LA-CÔTE
accueil@kitos.pro
03 45 34 19 91

La France exporte son électricité



Électricité : un record à l'export

En 2024, la France a établi un record historique en exportant un solde net de 89 térawattheures (TWh) d'électricité vers ses voisins, dépassant le précédent record de 77 TWh atteint en 2002. Cette performance repose d'abord sur une forte augmentation de la production nationale (+ 500 TWh). Le secteur du nucléaire, après une longue période d'arrêt du parc nucléaire soumis à un problème récurrent de corrosion sous contrainte, s'est redressé en 2024, conjointement à une production hydraulique qualifiée d'exceptionnelle et la montée en puissance des énergies renouvelables (EnR). Principaux bénéficiaires de ces exportations : Allemagne (27,2 TWh), Italie (22,3 TWh), Royaume-Uni (21 TWh) et Suisse (16,7 TWh). L'Espagne, bien que dotée d'une ressource de production d'EnR abondante, a également reçu 2,8 TWh.

L'éducation financière des français



Éducation financière : les Français pas assez informés

Les Français s'estiment peu informés sur la finance et l'immobilier par rapport à d'autres pays selon une étude de la PropTech française d'investissement participatif en ligne Bricks.co. 73 % estiment ne pas être suffisamment éduqués pour bien investir, quand seulement 27 % estiment que tout va bien à ce sujet. Pour s'informer, ils comptent sur les entrepreneurs ayant réussi (71 %), suivis des comptables (65 %) et des financiers (63 %). Les journalistes (58 %) et les économistes (52 %), sont également bien positionnés, illustrant un intérêt pour des analyses macroéconomiques ou des explications vulgarisées et plus accessibles. Les banquiers avec 12 % ne font pas partie des premiers choix.

L'activité économique de la chasse en BFC



La chasse rapporte en BFC

À quelques semaines de la fermeture de la chasse du grand gibier (fin février pour le cerf et le chevreuil, fin mars pour le sanglier), l'activité cynégétique a un vrai impact économique selon les chiffres fournis par la Fédération départementale des chasseurs de la Côte-d'Or. Les 61.239 chasseurs de BFC généraient en 2022 un PIB de 257 M€ (dont 2,1 M€ de contribution directe aux collectivités locales). Les sommes générées par le paiement des droits d'accès à la chasse pour les communes et les particuliers (2022/23) représentent 975 €/an/chasseur en BFC. Le bénévolat pour l'entretien des chemins par les chasseurs est estimé à 126.000 jours par an et le montant pour l'indemnisation des dégâts occasionnés par les gibiers notamment dans les parcelles agricoles est de 1.232.034 € sur la saison 2022/2023.

baromètre

La Manufacture Perrin a saisi une opportunité et s'installe au cœur de Dijon. Les clients sont attendus à partir du 7 février.



Constance Nicaise choisit Dijon pour sa trentième boutique

Depuis 1924, la Manufacture Perrin fabrique et commercialise des chaussettes réalisées en Saône-et-Loire. L'entreprise historique a peu à peu ouvert 29 boutiques sur l'ensemble de l'Hexagone, se refusant jusqu'à présent à s'installer à Dijon, laissant volontairement le marché à ses revendeurs. « Quand une de nos clientes, la boutique Chouette France dédiée aux produits français, a décidé de fermer, elle nous a proposé de reprendre la boutique. C'était une opportunité que nous avons saisie », explique Constance Nicaise, dirigeante de la Manu-

facture Perrin. Si l'investissement n'était pas prévu, les arguments plaident en sa faveur. « Cette boutique nous permettra de répondre à notre clientèle dijonnaise qui vient jusqu'à Montceau-les-Mines. Nous profiterons également d'un personnel déjà formé et d'une clientèle fidèle. »

LE MADE IN FRANCE AVANT TOUT

Constance Nicaise mise également sur la localisation de la boutique, rue Bossuet, artère commerçante qui a récemment profité d'importants travaux d'embellissement à deux pas du futur centre Dauphine. « C'est

aussi une ville touristique et épicurienne. »

Dans les rayons de la future boutique la Manufacture, dont l'ouverture est prévue le 7 février, les clients trouveront les quatre marques de l'entreprise, à savoir Berthe aux Grands Pieds, Dagobert à l'envers, la Chaussette Française et Perrin 1924. « Nous proposerons également les jeans des marques 1083 dans la Drôme et Dao de Meurthe et Moselle mais aussi les chaussettes Hector venues de la Drôme ou encore le Slip Français. » La boutique dijonnaise sera la 30^e de la manufacture dont 14 lui appartiennent.

Nadège Hubert

Ils bougent.



UN DIRECTEUR DE TRANSITION À L'OPÉRA DE DIJON. Le départ (qu'il avait lui-même annoncé en novembre 2024) de Dominique Pitoiset de la direction de l'Opéra de Dijon est effectif depuis le 1^{er} février prochain.

Afin de pouvoir assurer le fonctionnement de l'institution, c'est **Jean-Gabriel Madinier**, actuel directeur général des services de la ville de Dijon et de Dijon métropole, qui va assurer l'intérim avant le recrutement d'un nouveau profil, choisi sur son « projet », la maire de Dijon Nathalie Koenders souhaitant associer les cofinanceurs (la région BFC et la DRAC) au jury de sélection.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN. Un nouveau bureau assure depuis le 14 janvier la gouvernance du PNR du Morvan. Autour du président Sylvain Mathieu, 11 vice-présidents représentent la diversité géographique du territoire : Christian Guyot maire de Saint-Père, Cyril Brulé adjoint au maire de Villiers-en-Morvan, Cécile Guénon, conseillère municipale à Cussy-en-Morvan, Nadine Rateau, maire de Ménessaire, Louis Basdevant, maire d'Anost, Jessica Raciti, conseillère municipale à Montsauche-les-Settons, Éric Rousseau, conseiller municipal à Saulieu, Jocelyne Guérin, maire de Luzy, Gilbert Darroux, conseiller municipal à Autun, Marie-Christine Grosche, maire d'Alligny-en-Morvan, Sonia Patouret, vice-présidente du département de l'Yonne.



AYMERIE GÉANT PREND LA TÊTE DE NOGENT ET GUILLOUARD. Le Côte-d'orien Aymeric Géant est le nouveau patron de la marque emblématique de la coutellerie Nogent (1923, basée en Haute-Marne) et du spécialiste des articles pour la maison, la cuisine et le jardin Guillouard (1911, Nantes). Il prend la suite de la famille Sirvin, aux commandes de ces deux entreprises depuis 40 ans. Entrepreneur depuis 2017, Aymeric Géant a occupé la fonction de directeur commercial groupe chez Peugeot Saveurs pendant 10 ans. Accompagné d'UI Investissement, fonds d'investissement particulièrement présent auprès des PME, Aymeric Géant appuie cette reprise sur un plan stratégique articulé autour de trois axes majeurs : innovation pour répondre aux attentes d'une clientèle exigeante et connectée expansion internationale ; politique RSE/ESG affirmée.

décideurs

ENTREPRISES

Groupe Ducerf : une croissance qui fait feu de tout bois

Saône-et-Loire. Grâce à plusieurs dizaines de millions d'euros investis depuis quelques années, le groupe familial Ducerf, spécialiste du sciage et de la transformation de bois (chêne principalement) pour les industriels et les négociants, s'appuie sur un parc de machines renouvelé et des produits innovants pour asseoir sa croissance, dans un secteur devenu clef pour la transition écologique.



Une cinquantaine de millions d'euros : voici le montant total des investissements auquel aura consenti le groupe Ducerf, spécialiste du sciage, du séchage et de la transformation du bois ces dernières années. Ses clients : des industriels du meuble, de la menuiserie (portes, fenêtres, escaliers, parquets...), des cuisinistes, des agences ; des charpentiers industriels (du fabricant de tonneaux à l'aménageur paysager qui propose des terrasses, du bardage...) ou des négociants qui s'adressent plutôt aux artisans. Le groupe Ducerf propose en effet deux types de produits, de première ou de deuxième transformation, ces derniers allant du carrelé lamellé collé à un produit innovant récemment lancé baptisé Bâtichêne : un panneau structurel bois massif de grandes dimensions, composé de lamelles de chêne massif aboutées pour la création de murs et de planchers, fruit de dix années de recherche.

INNOVER DANS LE PARC MACHINES

Présent sur des chantiers emblématiques publics (les chaises de ND de Paris, le parquet de la salle Mollien du Musée du Louvre), comme privé (le parquet du restaurant étoilé du chef Frédéric Ducet à Charolles), le groupe Ducerf asseoit sa notoriété et sa croissance sur plusieurs leviers, dont le premier est incontestablement ces choix d'investissements conséquents afin de diversifier les produits, ainsi que l'explique son dirigeant Édouard Ducerf, représentant la 5^e génération à la tête de l'entreprise.

« L'année dernière par exemple, nous avons investi 5,2 M€, l'année précédente 3 M€. Ce sont des investissements significatifs en deuxième transformation, qui comprend par exemple une presse haute fréquence (1,7 M€) qui permet de coller et fabriquer les panneaux pour l'agencement, les carrelés pour la fabrication de portes et de fenêtres. Ces investissements permettent des gains de productivité importants. Avant nous étions en 3/8 sur ces postes, maintenant on est en moins de 2/8. En 2/8, on est sur 30 % de production en plus, tout en répondant aux attentes des collaborateurs quant aux modes de travail qui ont évolué ».

La fidélisation des collaborateurs, dont les métiers deviennent de plus en plus spécialisés et l'expérience très recherchée est en effet un autre axe de croissance. « Recruter des gens qui ont la formation de base et peuvent se prévaloir de 5, 10, 15 ans d'expérience, vous oubliez, ça n'existe plus !, confirme Édouard Ducerf. Nos recrues, ce sont des gens qu'on forme sur le tas. Nous dédions du temps de formation important en interne mais aussi dans nos investissements puisqu'on regarde comment les nouvelles technologies peuvent venir aider les gens pour les rendre le plus rapidement opérationnels et pallier la déficience de connaissance ou d'expérience : des scanners ou des technologies comme l'IA peuvent venir aider les opérateurs. » Intégrer les collaborateurs aux réflexions stratégiques, permettre des évolutions au sein du groupe a aussi permis de réduire le turn-over. Mais Édouard Ducerf reste philosophe : « si on arrive à garder quelqu'un six ans plutôt que trois ou dix ans plutôt que cinq, on divise d'autant le besoin de recrutement... »

Édouard Ducerf : « Le groupe Ducerf veille à avoir un outil souple de manière à pouvoir s'adapter et travailler d'autres essences que le chêne, les essences que l'on trouvera demain »
Crédit : Groupe Ducerf.



Enfin, le groupe a une réflexion sur l'énergie, avec la construction d'une centrale à cogénération : « On utilise notre biomasse (les rebuts de scierie, Ndlr) qu'on brûle pour produire l'énergie thermique pour alimenter nos besoins en chaleur pour sécher le bois, explique Édouard Ducerf. Et deuxièmement, on produit notre électricité, ce qui nous permet d'être indépendant énergétiquement et même d'être producteur, parce qu'on revend le surplus sur le réseau. Le côté vertueux est d'une part de ne plus être tributaire des des fluctuations des prix de l'énergie et deuxièmement de produire de l'énergie verte, qui participe à la décarbonation de nos activités. »

LE BOIS, NOUVEL ELDORADO ?

Ce caractère plus écologique de la production, Édouard Ducerf ne doute pas qu'il sera de plus en plus valorisé à l'avenir : « une clef de différenciation quand on exigera de nous ou de nos clients des comptabilités carbone et ce genre de choses ». Devenu depuis fin novembre dernier le président de Fibois BFC, l'organisme interprofessionnel de la filière forêt-bois, à la fois client des forestiers et exploitant, Édouard Ducerf estime avoir une position surplombante opportune pour évaluer un secteur devenu de plus en

plus stratégique dans un contexte global de demande de verdissement de l'économie en Europe. « Nous sommes avec le groupe Ducerf entre l'amont et l'aval : aussi bien connecté avec l'amont forestier qu'avec le côté des débouchés finaux, dont le produit Bâtichêne est un exemple dans la construction ». Alors, Eldorado du changement climatique le bois ? Édouard Ducerf nuance : « Je suis assez serein pour demain quant au rôle qu'il va jouer dans la décarbonation des activités mais aussi dans son rôle de séquestration du carbone dans l'atmosphère. Mais, il faut rester quand même prudent sur ce qu'on peut attendre du bois ; il ne fera pas tout. Il ne pourra pas remplacer tous les matériaux, et ne pourra pas remplir tous les usages qu'on lui demande. Il ne faut pas faire porter au secteur trop de responsabilité. Je vais aller plus loin que régionalement mais globalement, au niveau mondial, je suis pas sûr que, demain, la forêt va pouvoir produire beaucoup plus avec toutes les évolutions climatiques. »

FAIRE LE PLEIN D'ESSENCES

Cette incertitude, le groupe Ducerf doit l'intégrer dans son plan stratégique de développement. L'exploitation d'autres bois que le chêne, qui actuellement représente 98% du bois scié et trans-

Les chiffres clés

- ◆ **38 M€** : Le chiffre d'affaires 2024 du groupe Ducerf.
- ◆ **170** : Le nombre de salariés. Le groupe dispose de trois sites de production.
- ◆ **1885** : L'année de naissance du groupe Ducerf. Édouard Ducerf, l'actuel dirigeant, incarne la 5^e génération.
- ◆ **98%** : La proportion de chêne scié et transformé par le groupe.
- ◆ **120 à 150 ans** : L'âge des arbres travaillés par le groupe Ducerf.
- ◆ **140 km** : Le rayon dans lequel le groupe achète les grumes qu'il transforme.
- ◆ **35.000 m³** : Le volume de chênes travaillés au sein des différents sites du groupe, soit environ 17.500 arbres.
- ◆ **2 millions de m³** : C'est le volume de prélèvements de chêne en France par an.

formé par le groupe charollais, est-elle en lice ? « En tout cas le groupe Ducerf veille à avoir un outil un peu plus souple pour pouvoir dans notre développement, s'adapter à d'autres essences On regarde de plus en plus comment être un tout petit peu plus polyvalent sur l'outil et en fait diversifier un peu mieux les essences travaillées ». Et que pense le président de l'interprofession de l'avenir de la forêt comme ressource de matière première ? « Pour l'instant on a de la chance, relative Édouard Ducerf, on a du chêne. Mais nous sommes obligés de nous poser la question, au sein de la filière, de ce qu'il faut planter maintenant pour avoir du bois à disposition dans 50, 100 ans. Je crois qu'il faut être prudent et je n'ai pas beaucoup de certitude là-dessus. Par contre, ce que je sais, c'est qu'à mon avis, face à cette incertitude, il ne faut pas mettre tous ces œufs dans le même panier. Je ne pense pas qu'il faut changer brutalement d'un mode de silviculture à un autre, d'une essence à une autre car on n'a pas de recul et on est sur un temps très long de croissance. Les arbres que l'on exploite ici ont en moyenne 120 à 150 ans. Je pense donc que la meilleure réponse est dans la diversité des essences à planter. »

Emmanuelle de Jesus



La France reste le pays du chêne par excellence avec 5,5 Mha soit 41 % de la surface forestière selon les chiffres de la Fédération nationale du bois. Crédit : Freepik.

Doubs. Jeudi 30 janvier le projet **Senseurs autonomes pour monitoring intelligent (Sami)** était lancé, une collaboration entre l'entreprise **SilMach**, **SupMicrotech** et l'**Université Marie et Louis Pasteur** qui ambitionne de propulser **Besançon** à l'avant-garde de la technologie des capteurs intelligents.

6 M€ pour produire à grande échelle les capteurs intelligents sans énergie SilMach



De SilMach (1,3 M€ de CA et 23 salariés) on connaissait déjà la montre **The TimeChanger** - la première du genre équipée d'un cœur silicium conçue et assemblée à Besançon, mais aussi son nanodrone bio-inspiré « **Libellule** » prodige de miniaturisation utilisateur de Micro système électromécanique (Mems). Aujourd'hui c'est de capteurs intelligents fonctionnant sans énergie dont il s'agit. Ces dispositifs ne consomment rien car ils s'appuient sur la déformation de la structure sur laquelle ils sont installés pour détecter et comptabiliser les événements mécaniques. Les composants qui les constituent sont développés en s'inspirant de l'industrie horlogère (systèmes d'engrenages micrométriques) et des principes de base de la mécanique (roue à cliquet, système masse-ressort par exemple). Ils sont miniaturisés grâce aux technologies de fabrication sur silicium en salle blanche et associés à une interface visible pour l'humain par des procédés spécifiques déve-

loppés par SilMach et le laboratoire Femto-ST commun à SupMicrotech et à l'université Marie et Louis Pasteur. Conçus pour comptabiliser des dépassements de seuil, par exemple dans le cadre du suivi en fatigue ou de la détection d'apparition de seuil, ces capteurs assurent une vigilance opérationnelle 24h/24, indispensable dans de nombreuses filières (défense, aéronautique, transports, infrastructure, énergie, santé...). « *Aujourd'hui, nos capteurs sont complexes et chers, confie Pierre-François Louvigné. Pour pouvoir les développer à grande échelle, nous devons les simplifier : c'est tout l'enjeu du projet Sami* ».

UN BOOST POUR L'INDUSTRIE RÉGIONALE

D'un montant total de 6 M€, Sami est soutenu par l'Union européenne à hauteur de 4,3 M€ de Fonds européen de développement régional, à travers le programme Feder-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027, géré par la région. « *Avec cette technologie de rupture, nous avons deux écueils à surmonter : la crédibilité et le coût. Nous avons une évangélisa-*



tion à faire auprès de nos clients vis à vis de notre technologie qui tout en étant frugale fait le job. Dans ce sens nous avons réalisé une thèse qui prouve la pertinence d'une collecte d'une faible quantité de données par des capteurs sans énergie par rapport aux capteurs énergivores récoltant un gros volumes de données existants sur le marché. Sur la question du coût de conception, nous avons souhaité au travers du projet Sami faire appel à nos partenaires académiques pour repenser totalement nos process avec un objectif ambitieux de diviser le coût de production par dix et multiplier les volumes de vente par 100 d'ici 2030, en nous ouvrant le

marché grand public ». Deux équipes (une quinzaine de personnes) du laboratoire Femto-ST apporteront ainsi leurs concours : l'expertise en micro-systèmes hybrides de l'équipe Micro permettra de miniaturiser les composants tout en maximisant leurs fonctions et la plateforme Mimento offrira son savoir-faire en micro fabrication et en technologies Mems. « *Sami est notre passeport pour conquérir de nouveaux marchés industriels au delà de la niche et du BtoB en développant notamment des capteurs sur catalogue utilisables sur différents segments de marché. Nos capteurs sans énergie deviendront également communicants, ouvrant la voie*

à des applications inédites », affirme Pierre-François Louvigné qui annonce des retombées économique de près de 3 M€ d'ici à 2030 avec une production annuelle de plus de 150.000 capteurs. « *Cette production largement automatisée participera activement à la réindustrialisation de la Bourgogne Franche-Comté, renforçant ainsi son positionnement comme pôle d'excellence en microtechniques et capteurs intelligents* ». Le projet Sami compte également un volet écoconception « *pour limiter le plus possible l'impact environnemental de nos produits* », un transfert des compétences vers la formation de futurs techniciens « *condition sine qua non à la montée en maturité de nos solutions. Nous envisageons un recrutement de 35 personnes d'ici à 2030* » et une contribution à la structuration du territoire industriel franc-comtois : « *la recherche mobilisée sur ce projet à vocation à profiter à d'autres industriels présents dans l'écosystème local dans des domaines aussi variés que le médical, le luxe, l'horlogerie, le transport, l'énergie et les biens de consommation* ».

Frédéric Chevalier

Côte-d'Or. De nombreux projets EnR portés par TotalEnergies ont été dévoilés par le directeur régional Vincent Gaffard et Sylvain Maës, responsable de l'agence BFC TotalEnergies renouvelables.

TotalEnergies en BFC, de multiples projets 100% renouvelables



C'est le restaurant inclusif dijonnais l'Intervalle qui avait été choisi par TotalEnergies BFC pour organiser sa première cérémonie de vœux qui mettait à l'honneur les différents métiers du groupe en Bourgogne Franche-Comté, allant du retour du pompiste aux gérants de station 100% électrique ou aux bornistes (accompagnant les nouveaux utilisateurs à la recharge de leurs véhicules électriques) mais aussi de nouveaux services tels des distributeurs de pellets de bois présents à Chalon-sur-Saône, Tonnerre et Monéteau dont « *80% issu de production locale* », a précisé Vincent Gaffard, directeur régional de TotalEnergies.

ESSOR DU PHOTOVOLTAÏQUE

La soirée a aussi été l'occasion pour l'énergéticien de dévoiler ses projets sur le terrain des énergies renouvelables (EnR), car si le groupe Total reste un acteur majeur des carburants



Vincent Gaffard, directeur régional BFC de TotalEnergies lors de la première cérémonie de vœux organisé par l'énergéticien. Crédit : JDP.

fossiles (il fait partie du top 10 mondial), il ne compte que des activités liées aux EnR en BFC. Sylvain Maës a ainsi révélé sa satisfaction de voir débiter, six ans après le lancement de l'agence BFC TotalEnergies renouvelables dont il est le responsable, « *le premier cycle significatif de construction* », tant en éolien, que solaire ou encore hydroélectricité et méthanisation - ces derniers dossiers devant être rendus publics en

2026. Le photovoltaïque s'illustre ainsi notamment au travers de l'exemple de Vireaux (89) où TotalEnergie associé à Altergie développement va opérer un parc de 30 MW sur une ancienne carrière Lafarge ou de Mantry (39) avec 5 MW sur un délaissé autoroutier ou encore par la centrale au sol « *terrivoltaïque* » de Ronchamp et Magny Danigon (70); 4,99 MWc qui seront produits sur un ancien terri. Sylvain Maës se félicite aussi de la sola-

risation des bâtiments (6 ha) du pisciniste Intex à Le Miroir (71) pour une mise en service à la fin de l'année.

Côté agrivoltaïsme, après le démonstrateur de Channay (21) qui après quatre années a vu défiler « *plus de 1.000 visiteurs* », TotalEnergies s'est associé avec la coopérative agricole Feder pour mener à bien un projet expérimental alliant agrivoltaïsme, élevage et cultures à la ferme du Feder à Rix, dans la Nièvre. Ceux de Valforêt et Chambœuf (21) sont également en bonne voie, à des stades divers d'avancée.

L'énergéticien a aussi vu aboutir les autorisations du projet éolien Entre Saône et Salon (15 mâts entre Gray et Dampierre), pour une puissance maximale de 45 MW. Enfin, des unités de méthanisation devraient aussi être opérationnelles à moyen terme ; là aussi, une communication devrait être faite au cours de l'année 2026.

Emmanuelle de Jesus

Région BFC

TOTAL ÉNERGIES : 60 M€ AUX ÉCOLES DE PRODUCTION. À l'occasion de la Journée internationale de l'éducation, TotalEnergies a réaffirmé son engagement pour 2025 auprès de la Fédération nationale des écoles de production. La fondation TotalEnergies s'était engagée dès 2018, dans le cadre d'une convention mécénat, à apporter un soutien financier de 60 M€ sur dix ans à la Fédération nationale des écoles de production. Concernant la Bourgogne Franche-Comté, cette subvention a permis l'inauguration de cinq nouvelles écoles depuis 2023, réparties sur six des huit départements de la région. Pour Vincent Gaffard, directeur régional TotalEnergies BFC, cette collaboration avec la multinationale française est « *une initiative qui s'inscrit en réponse complémentaire, concrète et inspirante, à l'insertion des jeunes, aux besoins des entreprises et ainsi à la vitalité des territoires* ». Les enseignements techniques proposés par ces écoles contribuent à la lutte contre le décrochage scolaire des jeunes âgés entre 15 et 18 ans ainsi qu'à leur intégration professionnelle. Grâce à des formations techniques reconnues par l'Etat, 94 % d'entre eux trouvent un emploi à l'issue de leur cursus.

Agroalimentaire

SEB ACHÈTE LA BRIGADE DE BUYER. Le groupe né à Selongey annonce l'acquisition de La Brigade de Buyer (CA : 66 M€, 290 collaborateurs), groupe international des secteurs des articles culinaires, de la pâtisserie et de la coutellerie pour les cuisines professionnelles. Ce rachat comprend les trois sites français de Buyer dans les Vosges, de Rousselon Dumas-Sabatier à Thiers et de Scaritech à Belfort.

en bref

Yonne. À l'occasion de la troisième édition de « l'événement Web 3 le plus visité de France », qui s'est tenu du 30 janvier au 1er février à Auxerre, une cinquantaine de commerçants auxerrois a franchi le pas et accepte désormais les cryptomonnaies.

CryptoXR convertit les commerçants au Bitcoin

Auxerre, pionnière dans le paiement en cryptomonnaies. C'est la prouesse réalisée par l'hyperactif Maxime Chéry, cofondateur de Nod-I et de Métis. En fédérant plus d'une cinquantaine de magasins, de restaurants et de professionnels situés essentiellement en centre-ville autour du règlement crypto, le trublion du Web 3 a réalisé le tour de force de placer le cheflieu de l'Yonne à l'avant-garde de la blockchain et des technologies associées. Aucune ville ne s'était auparavant mobilisée avec tant de ferveur.

« L'initiative, menée en collaboration avec l'équipe de CryptoXR, vise à sensibiliser le public et les professionnels à l'usage pratique des cryptomonnaies. Il sera donc possible de payer son repas en cryptomonnaies, de s'offrir quelques cadeaux au détour des rues d'Auxerre et même de se faire tatouer, explique Maxime Chéry, l'organisateur de l'événement. Au travers de ce

En marge de CryptoXR, l'événement dédié au Web 3, l'organisateur icaunais Maxime Chéry a su convaincre les professionnels du centre-ville d'accepter les paiements en cryptomonnaies. Crédit : JDP.



processus, Auxerre marque sa volonté de s'inscrire comme la référence incontournable de la crypto de France. La participation des commerçants, le dynamisme de l'événement et la frénésie des visiteurs permettront d'offrir une alternative aux modes de paiement actuels. »

INCONTOURNABLE

L'an dernier, CryptoXR avait accueilli près de 3.000 visiteurs le temps d'un week-

end, des initiés venus de l'Europe entière et, parfois de bien plus loin. Un succès qui a ouvert l'appétit des organisateurs qui ont, pour cette troisième édition, mis les petits plats dans les grands « avec encore plus de speakers, d'espace, d'exposants et d'ateliers ». À l'affiche, des références du secteur comme Hashueur, Rabin des bois ou le multi-entrepreneur Éric Larchevêque. « L'événement est

ouvert à tous, quel que soit votre niveau de connaissance. Venez découvrir les progrès technologiques dans une ambiance familiale et conviviale. Aucune expérience préalable n'est nécessaire : CryptoXR a pour ambition de rassembler des visiteurs de tous horizons, en proposant un accès inclusif et des tarifs abordables. »

Stéphane Bourdier

Territoire de Belfort. Pour accompagner la croissance de son activité, le groupe ferroviaire Alstom se dote d'un nouveau bâtiment à Belfort.

Alstom investit 10 M€ pour un bâtiment de 3.800 m²

Toujours fortement impliqué dans son fief historique belfortain, le groupe Alstom (16 sites en France, 17,6 Mds€ de CA au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024) investit - pour la première fois depuis 2013 - 10 M€ dans un nouveau bâtiment. « C'est une excellente nouvelle pour l'avenir économique et industriel de Belfort, s'enthousiasme Damien Meslot, maire de la ville. Comme on a coutume de le dire, quand Alstom se porte bien, Belfort se porte bien ». Symbole d'une activité en pleine croissance, le site d'Alstom de Belfort a déjà recruté plus de 200 collaborateurs au cours des deux dernières années. Le nouveau bâtiment dit « 235B » sera « un atout essentiel pour augmenter la cadence de production de la gamme de trains grande vitesse



Modélisation du nouveau bâtiment d'Alstom. Crédit : Tandem.

avelia Horizon », précise la ville de Belfort dans un communiqué. Cette dernière soutient par ailleurs le projet en cédant à Tandem (expert en immobilier d'entreprise), pour un euro symbolique, une partie du parking Meyer (environ 12.000 m²) pour y concevoir et construire ce bâtiment de 3.800 m². « Je tiens à remercier la Ville de Bel-

fort de son soutien indéfectible, salue David Journet, directeur du site Alstom de Belfort. Le futur bâtiment 235B s'inscrit dans une démarche d'investissement continue qui vise à favoriser l'innovation, à améliorer la compétitivité et les conditions de travail sur notre site. Il est non seulement un témoignage de notre confiance en l'avenir, mais

aussi de notre contribution historique au dynamisme économique et social local. »

EN PLEINE CROISSANCE

Pour illustrer cette croissance continue - et bien que la nouvelle ne concerne pas directement le site de Belfort -, le groupe Alstom a annoncé le 20 janvier qu'il fournira quinze rames de métro supplémentaires équipées du nouveau système de signalisation et de pilotage automatique Urbalis Fluence - qui repose sur une communication directe de train à train et qui embarque l'intelligence du système à bord - à la Métropole Européenne de Lille. Le montant de la commande est estimé à 210 M€ et mobilisera les équipes de six sites Alstom en France, dont celui du Creusot (71) pour la fabrication des bogies.

Killian Roblot

Région BFC

APPEL À PROJETS : APEC SOUTIENT LE PROJET ESS « PRO'M'ESS ». En Bourgogne-Franche-Comté, l'Apec confirme son engagement en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS) avec le soutien du projet « Pro'm'ess » porté par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de Novapec, son programme de soutien à l'innovation sociale. L'appel à projets Novapec 2024 s'était clôturé avec une quarantaine de projets financés sur tout le territoire, dont une vingtaine en région. Le programme a ainsi investi 3,8 M€ en faveur d'initiatives à fort impact sociétal, environnemental et économique. Poursuivant cette dynamique, Novapec lance son appel à projets pour 2025 avec un budget de 4M€

FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR ESS

« Nous sommes très fiers de soutenir le projet Pro'm'ess. Il répond notamment aux besoins de recrutement des entreprises de l'ESS, particulièrement accrues en Bourgogne-Franche-Comté et contribue au développement économique du territoire. Enfin, en phase avec notre mandat de service public, ce projet accorde une mobilisation particulière pour les publics dits à facteurs de risques et est complémentaire aux missions de l'Apec », a déclaré Hervé Reynier, Délégué régional Apec Bourgogne-Franche-Comté. Lancé le 23 janvier, l'appel à projets Novapec 2025 est doté d'un budget de 4 M€ et s'étale jusqu'au 21 juillet 2025 avec deux périodes de validation : en mai (candidature possible jusqu'au 1er mars) et en octobre (candidature possible jusqu'au 21 juillet). Les projets sélectionnés bénéficieront d'un soutien financier sous la forme d'une subvention, d'un minimum de 5.000 euros.

♦ novapec.fr

Côte-d'Or

DIJON : COMMERCIALISATION D'UNE NOUVELLE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE. Perl, société d'investissement, lance la commercialisation de l'opération Bruges 2 à Dijon : 95 studios répartis du rez-de-chaussée au 7e étage d'une résidence à l'architecture contemporaine, à proximité du Port du Canal et de la CIV. Les appartements, accessibles à partir de 53.400 €, avec une décote de 39% du prix d'acquisition offrent ainsi, selon Perl, « une véritable opportunité d'investissement pour tous les budgets. » Équipée de services destinés aux résidents, ainsi que d'un RoofTop avec terrasse, Bruges 2 respecte la réglementation énergétique 2020 et les appartements bénéficieront du label BEE+ (label Prestaterra). Le démarrage des travaux est prévu au 1er trimestre 2025 pour une livraison au 2e trimestre 2027.



en bref

Côte-d'Or. 110 places supplémentaires pour se restaurer à la Cité de la gastronomie ont été annoncées à l'occasion du bilan 2024. Ce sera un des rares chiffres précis communiqués.

La CIGV rajoute des couverts

Dijon La Cité internationale de la gastronomie et du vin devrait proposer, d'ici à fin avril, 110 places assises supplémentaires de restauration dans les différentes adresses qui composent le Village gastronomique : 40 couverts de plus dans la poissonnerie *L'Écaille*, 30 places supplémentaires à *La Gloriette* (chocolaterie-pâtisserie-confiserie), 40 places pour la boucherie *Le Billot*. C'est l'une des annonces faites lors d'un temps d'échange avec la presse par les différents acteurs de la CIGV. « *Les prix et les offres devraient rester inchangés* », assure Richard Viemont, qui a succédé en juillet dernier à Daniel Jung à la tête du Village gastronomique et qui promet davantage de « *partenariats et d'échanges avec les fournisseurs, et plus de saisonnalité* », jusque dans les œufs meurette du restaurant *Meurette & Persillé* du chef Florent Colombo. La Cuisine expérimentale, partie prenante du Village, va elle aussi subir sa mue, redécorée pour devenir « *plus cosy* » ; elle sera également rebaptisée. Côté chiffres, Richard Viemont annonce 837.000 visiteurs pour le site, incluant les spectateurs du cinéma Pathé.

Concernant ce dernier, sa directrice Valérie Sutter se refuse à donner un nombre précis de visiteurs, se bornant à annoncer une fréquentation en hausse « *de + 9% dans un marché national à + 1%* » (+ 0,5% selon les chiffres 2024 du CNC, Ndlr). Mêmes données du côté de l'École des vins de Bourgogne : Chloé Butet, sa responsable marketing, affiche une fréquentation des ateliers immersifs de découverte du vignoble à « *+ 5%*



À gauche : La Cité internationale de la gastronomie et du vin aura accueilli en 2024, 837.000 visiteurs sur le site. À droite : Alexandre Clochet-Rousselet, nouveau chef de La Table des Climats. Crédit : JDP/

et + 10% de chiffre d'affaires ». Mathieu Sureau, le directeur de la boulangerie *Le Moulin* est plus prolixe, en annonçant lui une belle fréquentation de « *+ 25% sur l'année* », basée sur une moyenne passée de « *310 clients par jour à 450* », avec des pointes à 600/700 clients sur certains événements de la Cité et déjà « *+ 25%* » pour le seul mois de janvier 2025.

SUCCÈS DU PÔLE CULTUREL

Vitrine du repas gastronomique des Français, la CIGV est aussi, et c'est là son originalité, un pôle culturel avec diverses propositions tout au long de l'année comprenant des expositions permanentes, des expositions temporaires sur 400 m² et le 1204, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Ce pôle culturel pour lequel sa directrice Dominique Buccelatto annonce une fréquentation de 120.000 personnes par an incluant les visiteurs gratuits (55%) et payants hors scolaires (qui représentent, eux, 8.000 à 10.000 enfants par an) a bénéficié cette année d'un incontestable « *effet JO* », assure-t-elle, avec la présence

de voyageurs inhabituels tels les Italiens, qui ont fait un arrêt à Dijon en revenant de Paris. En 2024, 35% des visiteurs étaient extra-nationaux.

IMPRIMER UNE IDENTITÉ LOCALE

Et les Dijonnais dans tout cela ? Visiblement, la question agace encore chez les acteurs de la CIGV qui assurent qu'à midi, il leur est difficile de trouver une place dans les restaurants sans avoir réservé... Pour autant, à presque trois ans de son ouverture en mai 2022, force est de constater que, sur son versant strictement « *gastronomique* », la CIGV se cherche encore. La preuve en est des changements à la tête du Village (Richard Viemont est le quatrième à ce poste), à la cuisine de la *Table des climats* (Jean-Bruno Gosse, venu de chez Loiseau et succédant à Kévin Julien, n'est resté que six mois, remplacé depuis le 16 janvier par Alexandre Clochet-Rousselet). Ce dernier cristallise tous les espoirs du groupe Épicure qui gère deux autres établissements au sein de la Cité : *Le Comptoir de la Cité* et son (nouveau, lui aussi), chef Mes-



sac N'Goma ainsi que la *Cave de la Cité*. Daphné Delarue, responsable du pôle dijonnais du groupe Épicure et son directeur des opérations Romain Tischenko, ne visent pas moins qu'une étoile Michelin en 2026 pour *La Table des Climats* grâce au chef bourguignon, passé par *Le Pressoir d'Argent*, la table de Gordon Ramsay à Bordeaux (2*), *La Table de Pavie* à Saint-Émilion (2*), *Le Relais Bernard Loiseau* à Saulieu (2*) et *Le Logis de la Cadène* (1*) dont ils assurent que sa carte, prônant une « *cuisine française privilégiant le goût avant l'esthétique* » a déjà ses fidèles. L'adresse vineuse *La Cave de la Cité* est, enfin, appelée à devenir « *un des plus grands livres de cave du monde* », selon Romain Tischenko, grâce à sa pléthorique proposition de vins, permettant ainsi une expérience « *vistronomique* » à table. Cette volonté de synergie entre les différentes propositions permettra-t-elle de rendre plus lisible la proposition gourmande de la CIGV ? Réponse au prochain bilan début 2026.

Emmanuelle de Jesus

Le pouvoir des mots dans la gouvernance

EN COLLABORATION AVEC OLIVIER BERNARD, CONSEIL EN SÉMANTIQUE RELATIONNELLE ET PROFESSIONNELLE.



Le tatouage en et hors entreprise

Aujourd'hui, il est extrêmement commun de rencontrer en entreprise des personnes arborant un tatouage y compris dans nos réunions pourtant composées de personnes sérieuses bien apprêtées dans des costumes avec cravate et ayant à la main un attaché-case...

En fait le « *tatouage* » ne vise jamais la beauté, le but du « *tatouage* » est d'afficher un changement des habitudes classiques. Cette tradition est très ancienne, on la trouve dès le deuxième millénaire avant Jésus-Christ sur des prêtres scarifiés comme aujourd'hui chez les Maoris, en passant par les adeptes du culte de Cybèle. Toutes ces personnes usent du « *tatouage* » comme une forme de sacrifice corporel en supportant le supplice de l'aiguille pour en sortir transformé.

Étymologiquement le « *tatouage* » est issu d'un mot emprunté au polynésien « *tatau* » identifié en 1772 en langue française via l'anglais « *to tattoo* » dans l'ouvrage de Cook « *Journal d'un voyage autour du monde* » (1769). Pourtant le « *tatouage* » a été longtemps condamné comme on le trouve dans le Lévitique 19- 28 mais peu à peu le « *tatouage* » est devenu un rite de passage que des milliers de personnes utilisent actuellement (même des adolescents bien sages, des mères de familles modèles et aussi des joueurs ou des drogués impénitents).

Le « *tatouage* » est devenu une affirmation personnelle de son pouvoir de transformation, une déclaration à la face du monde : « *j'ai le contrôle absolu de mon corps* »

On peut bien entendu s'offrir la joie d'un petit jeu de mots en pensant à nos mamans qui allaient à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) pour un stage de « *peinture sur soie* » mais que maintenant à notre époque où tout est tourné vers soi-même (on pense bien naturellement aux selfies), on est passé à la « *peinture sur soi* ». Est-ce bien est-ce mal ? ce n'est pas à moi de décider ou de donner un quelconque conseil mais tout de même, rappelons que ce type de scarification se retrouve systématiquement chez les prisonniers, peut-être sommes-nous aussi un peu prisonniers de notre entreprise ou de la mode ?

Côte-d'Or. Lors de ses vœux le 22 janvier dernier, Lionnel Petitcolas, président de la représentation des hôteliers-restaurateurs a tracé bilan et perspectives du secteur pour 2025.

L'Umih veut garder confiance

Dijon La traditionnelle tête de veau incarne depuis des années la non moins traditionnelle cérémonie des vœux de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de Côte-d'Or (Umih 21), syndicat représentatif des hôteliers, restaurateurs, bars et établissements de la nuit. Son président Lionnel Petitcolas a en préambule, rappelé le « *lot de contrariétés* » de la fin 2024 après un été très sportif dans le département comme au national (Tour de France,

passage de la Flamme olympique, JO de Paris) : hausse des défaillances d'entreprises, hausse du coût du travail, baisse des aides à l'apprentissage, ralentissement de l'activité du secteur en fin d'année, le tout dans un contexte de « *politique politicienne* » qui « *plonge notre pays dans l'immobilisme* ». Quatre gouvernements, cela a signifié autant de ministres de tutelle pour le secteur, « *avec une seule bonne nouvelle*, confesse Lionnel Petitcolas : *le retour de ministres délégués exclusivement au tourisme. Nous pouvons col-*

lectivement former le vœu que nos élus parlementaires sauront trouver le chemin du consensus pour donner à la France un gouvernement pérenne. »

CONCURRENCE DÉLOYALE

Autres vœux impérieux du président de l'Umih : lutter contre toutes formes de concurrence déloyale, tant venue du côté des meublés - à ce titre, Lionnel Petitcolas salue les avancées introduites par la loi Le Meur -, que de l'usage des titres-restaurants dans les supermarchés, « *le transformant en titre-caddie.*

Notre demande est simple : rendez-nous le titre restaurant ! Ce sont quelque 580 M€ qui échappent à nos établissements au niveau national ! ». Les perspectives du secteur, enfin, tiennent en trois déclinaisons de l'innovation : *sociale*, avec une meilleure prise en compte du bien-être au travail ; *écologique* quant aux impacts des établissements ; *technologique* enfin, avec évidemment l'arrivée de l'intelligence artificielle, qui sera d'ailleurs le thème de la prochaine assemblée générale de l'Umih 21.

E. de J.

Yonne. Nicols passe au HVO

Nicols, spécialiste du tourisme fluvial sans permis, annonce la conversion intégrale de sa flotte au carburant HVO (huile végétale hydrotraitée). Cela concerne 136 bateaux répartis sur huit bases françaises dont celle de Joigny où Nicols sera présent dès cette année à la base des Maillotins. Le HVO est un biocarburant nouvelle génération produit à partir d'huiles végétales, de déchets et résidus qui « permet de réduire jusqu'à 85% les émissions de CO₂ sur l'ensemble de son cycle de vie. La qualité de l'air autour des marinas s'en trouve significativement améliorée, avec une diminution moyenne de 25% des polluants réglementés », affirme la société basée à Cholet (Maine-et-Loire). « Cette transition vers le HVO représente bien plus qu'un changement de carburant : c'est notre vision d'un tourisme fluvial responsable qui prend vie, sans compromis sur l'expérience de nos voyageurs », ajoute Corinne Dufaud, directrice générale de Nicols. Cette conversion ne nécessite aucune modification technique sur les moteurs et représente donc « une solution accessible pour une transition écologique immédiate ».



GROUPE NICOLS

Yonne. À Guillon-Terre-Plaine, la centrale photovoltaïque « La Montagne de verre » a fait appel au financement participatif citoyen.

Tous actionnaires de l'avenir...

À Guillon-Terre-Plaine, commune de 760 habitants, le projet de la centrale photovoltaïque de la Montagne de verre a concrétisé le rêve de tout contribuable : voir concrètement le fruit de son effort budgétaire. C'est en effet dans une ancienne carrière exploitée dans les années 1960 que EDF Renouvelables a disposé 45.000 panneaux photovoltaïques monocristallins, pour une puissance de 17,5 Mwc, soit la consommation annuelle d'environ 8.000 habitants (chauffage inclus), soit plus que la population de la communauté de communes du Serein.

FAVORISER L'ACCEPTABILITÉ

L'originalité du projet repose sur une partie de son financement puisque les habitants de Côte-d'Or et de l'Yonne ont été appelés à financer en partie ce projet, via la plateforme de financement Lendosphere (spécialisée dans le financement du développement durable), à des conditions attractives : une participation à partir de 50 € à un taux d'intérêt de 7% par an. La méthode n'est pas nouvelle. Depuis 2015, 5.000 investisseurs privés ont pu participer à la construction d'installations renouve-

lables à hauteur de 10 M€ sur 60 collectes en France, dont par exemple, la Ferme éolienne de Clamecy-Oisy (115.000 €) ou le parc éolien du télégraphe à Vermenton dans l'Yonne (200.000 €). Outre la conscience écologique de chacun, ce système de financement a pour avantage, selon Jean-Louis Grogueon, maire de Guillon-Terre-Plaine : « de favoriser une acceptabilité totale du conseil municipal et des habitants » et « de partager tous ensemble les retombées de ce projet, qui dynamisera sans aucun doute notre territoire. ». Et la

méthode fonctionne puisque la campagne, labellisée « Financement Participatif pour la croissance verte », ouverte en octobre a déjà en 12 jours - et avant même son ouverture aux autres habitants de Bourgogne-Franche-Comté le 21 février prochain - recueilli les 100.000 € qu'elle ambitionnait grâce à 47 participants. Pour les retardataires, pas de panique. Plusieurs campagnes, dont une située à Sombornon (21, voir ci-contre) sont encore ouvertes sur le site Lendosphere.com.

Antoine Gavory

L'objectif de ce financement participatif, établi à 100.000 €, a été très rapidement atteint : 12 jours. Capture d'écran Lendosphere.com



OBJECTIF ATTEINT

Centrale photovoltaïque de la Montagne de Verre, dans l'Yonne

Campagne réservée aux habitants de l'Yonne et la Côte d'Or.

Objectif 100 000 €



Yonne. Comey rejoint le groupe Installux



GROUPE INSTALLUX

Le Groupe Installux (69), industriel de l'aluminium depuis plus de 100 ans, a annoncé l'acquisition de Comey (Villeneuve-sur-Yonne), un acteur clé dans le domaine des planchers techniques. L'opération a été finalisée le 30 décembre 2024. Comey rejoint ainsi les marques de cloisons Tiaso et Mecanalu, renforçant ainsi l'expertise du groupe Installux en matière de solutions globales et innovantes dans l'aménagement d'espaces tertiaires.

Comey, entreprise familiale fondée en 1966, est reconnue pour son expertise dans des secteurs variés du bâtiment tels que les bureaux, les salles blanches, les data centers et locaux techniques ; Parmi ses principaux clients figurent des entreprises du bâtiment, ainsi que des maîtres d'ouvrage publics et privés. L'entreprise de 40 salariés revendique une production annuelle d'environ 300.000 m² de planchers surélevés. En 2023, Comey a réalisé un chiffre d'affaires de 19,5 M€. La société icaunaise continuera d'opérer depuis ses locaux actuels et sous la supervision de son actuel directeur,

Côte-d'Or

Snipes débarque à la Toison d'Or

La marque de mode urbaine Snipes ouvrira ses portes dans le centre commercial de la Toison d'Or à Dijon d'ici la fin du mois de février, à l'emplacement de l'ancienne boutique Courir. Ce sera une première implantation de la marque en Bourgogne-Franche-Comté. Cette ouverture fait suite à l'avis favorable, publié le 8 novembre dernier par l'Autorité française de la concurrence, sur la prise de contrôle exclusif de quinze fonds de commerce exploités par la société Courir France par la société Snipes SAS. Courir était également présent en Bourgogne Franche-Comté à Quetigny, Chalon-sur-Saône et Besançon.

Région Bourgogne Franche-Comté

Portes ouvertes au centre de formation de la Chambre de métiers et de l'artisanat

Le centre de formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA Formation), ouvre ses portes le **samedi 8 février de 9 h à 17 h** aux jeunes, demandeurs d'emploi, salariés ou en reconversion professionnelle, chefs d'entreprise ou conjoints collaborateurs pour présenter une offre de formations complètes pour les entreprises avec des formations courtes destinées aux chefs d'entreprise ou leurs salariés afin de favoriser le développement de compétences, mais c'est aussi un accompagnement pour former, à travers l'apprentissage, les professionnels des métiers de demain. Chaque année, la CMA BFC enrichit son offre, en ouvrant, en adéquation avec les besoins des territoires et des entreprises, de nouvelles formations en apprentissage pour servir les métiers qui recrutent et les nouveaux métiers. De nouvelles filières s'ouvrent pour la rentrée 2025 : Certificat technique des métiers Vendeur en boulangerie, Certificat technique des métiers Toilettier canin, félin et NAC ou Bachelor management et gestion d'entreprise (BAC +3). Les autres filières proposées sont : adjoint(e) de dirigeant d'entreprise artisanale ; BTS gestion de la PME ; BTS négociation et digitalisation de la relation client ; Bachelor responsable du développement commercial ; Bachelor responsable d'établissement touristique ou Bachelor conseiller de clientèle en assurances et produits financiers. CMA Formation accompagne chaque année 3.500 apprenants formés dont 2.600 en formation initiale (apprentissage) dans ses 11 centres de formation.

♦ artisanat-bfc.fr

COMMUNIQUEZ EN B to B
auprès d'un lectorat ciblé de professionnels
Publireportage | Encartage | Numérique
Visibilité parfaite | Tarifs attractifs

Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 68 23 68
ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@legalnet.org



382 823 307 0027



VOS PIÈCES JAUNES ONT LE POUVOIR D'AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES ENFANTS ET ADOLESCENTS HOSPITALISÉS



Récupérez votre tirelire Pièces Jaunes dans un bureau de Poste. Remplissez-la de pièces et rappez-la à la Poste du 8 janvier au 8 février 2025 ou faites un don sur piecesjaunes.fr



Faites un don de 5€* en envoyant DON par sms au 92 111

ou sur piecesjaunes.fr



*Don de 5€ débité sur facture opérateur mobile (Bouygues, Free, Orange et SFR) en France métropolitaine uniquement.



COLLECTIVITÉS

385 agents régionaux et 15 directions réunis sur un même site

Doubs. Jeudi 30 janvier 2025, à Besançon, Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne Franche-Comté, a inauguré le bâtiment du pôle Viotte, regroupant une partie des services de la région.



Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale résultant de la fusion, la région Bourgogne Franche-Comté a entrepris, dès 2017, de rationaliser son patrimoine immobilier et de regrouper les agents, auparavant dispersés dans plusieurs bâtiments, sur le site unique du Pôle Viotte, à Besançon. L'objectif est ainsi de maîtriser les coûts de fonctionnement et de générer une économie annuelle d'environ 640.000 € en loyers et charges, par rapport aux anciens lieux occupés. « Le lancement des travaux de transformation du quartier Viotte en débuté le 6 octobre 2017, dans le cadre d'un projet initié en 2008 par Jean-Louis Fousseret, alors maire de la ville, qui voulait redonner à la gare son rôle de nœud de connexion et de vie, tout en imaginant une reconversion en éco-quartier de la friche ferroviaire de la Sernam à côté de la gare, riche de nouveaux logements et de commerces. Un travail de longue haleine donc et pour lequel la région a vu une opportunité de rapprocher nos personnels de la gare dans une région devenue bi-site », explique Marie-Guite Dufay, présidente de la région BFC.

Pour ce faire, dès 2019, la collectivité a acheté à la Sedia, aménageur et promoteur de l'opération immobilière, les 7.000 m² d'un bâtiment conçu par une architecte de renom, Brigitte Metra, ancienne collaboratrice de Jean Nouvel et native de Besançon.

Côté construction, le bâtiment régional fait partie d'un binôme de tours, porte d'entrée du quartier, dont la toiture de tuiles bleues créées spécialement pour le projet fait écho à la pierre bleue de Chailluz si caractéristique du patrimoine bisontin. Conçu pour dépasser les exigences de la réglementation thermique en vigueur au moment du permis de construire, ce bâtiment affiche une performance énergétique améliorée de 20 % et une production d'énergie renouvelable d'au moins 40 % grâce à l'utilisation du bois pour le chauffage. Il bénéficie également de la certification Certivea, obtenant ainsi le niveau excellent en Haute qualité environnementale.

« Les aménagements ont été conçus pour répondre aux besoins spécifiques liés au télétravail, avec des zones dédiées au travail collaboratif ou individuel. Pour cela, la région a adopté une démarche participative, impliquant des ateliers avec les managers, les agents et les équipes en charge des mobiliers, aux-



Vue des deux tours d'entrée du Pôle Viotte. Coupure de ruban inaugurant officiellement le bâtiment de la région. Détail des tuiles bleues des bâtiments et intérieur d'un des bâtiment des service de l'État. Crédit : JDP, région BFC.



quels ont participé 150 agents, précise Gilles Da Costa, directeur général des services de la région. La satisfaction des agents est générale et même beaucoup de collègues de Dijon ont plaisir à venir travailler à Besançon. C'est un trait d'union dans cette fusion trop souvent commentée et discutée ».

Cette nouvelle implantation a ainsi pour objectif de favoriser la transversalité entre les directions et les pôles, tout en facilitant les déplacements professionnels des agents entre Besançon et Dijon grâce à la proximité de la gare.

L'opération immobilière, d'un montant total de 24.120.000 € TTC, a été livrée à la région le 1er septembre 2023. Elle accueille près de 385 agents de 15 directions.

Par ailleurs, la région a choisi de valoriser des femmes d'exception à travers la signalétique de ce bâtiment. Ainsi, toutes les salles de réunion portent le nom d'une femme remarquable et liée au territoire. « Les 18 femmes ainsi mises à l'honneur, qu'elles soient sportives, artistes, résistantes, exploratrices ou militantes, d'hier et d'aujourd'hui, incarnent des pionnières dans leurs disciplines et font la fierté de la région. Ce geste symbolique s'inscrit dans la continuité des actions menées par la région en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, là où aujourd'hui moins de 10 % des places en France et 2 % des rues portent le nom d'une femme », précise Marie-Guite Dufay.

Frédéric Chevalier

Vers un futur éco-quartier Viotte

Initié par la ville de Besançon dès 2008, le projet Viotte vise à reconvertir une ancienne friche ferroviaire afin d'y développer un quartier innovant, multifonctionnel et connecté sur le centre-ville. La ville de Besançon a désigné la Grappe Sedia pour l'aménagement de ce projet. « C'est le programme le plus ambitieux jamais entrepris par la Sedia », précise Christophe Froppier, président de la grappe Sedia. En lien direct avec le Pôle d'échange multimodal – mis en service en 2014 – ce nouveau quartier accueillera sur 3,1 ha de terrain, de part et d'autre du réseau ferré, environ 230 des logements (dont 20 % de logements locatifs publics et 15 % de logements abordables), 1.500 m² de commerces et de services, un parking mutualisé semi-enterré de 320 places et 27.000 m² environ de locaux tertiaires pour accueillir les services de l'État sur un premier pôle de 20.000 m² et la région Bourgogne-Franche-Comté sur une tour de cinq étages d'environ 7.000 m².

Inauguré le vendredi 4 février 2022, l'espace réservé à l'État réunit, dans une tour de 8 étages (30 mètres) et plusieurs bâtiments contigus à l'architecture rappelant des halles ferroviaires, 800 agents travaillant pour sept directions départementales : l'Agence régionale de santé, la Direction départementale des territoires, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, l'Institut national de la statistique et des études économiques, le Secrétariat général commun départemental. Les services de l'État ont signé un bail avec la SAS Viotte. Cette nouvelle société d'économie mixte patrimoniale, appartenant à la Grappe Sedia est composée d'Aktya, de la Caisse des Dépôts, de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole. Le montant total des travaux hors taxe est d'environ 60 M€, dont 34,2 M € HT pour la partie tertiaire.



Vue d'architecte du futur éco-quartier Viotte. Crédit : Metra et Associés. Intérieur d'un des bâtiment des service de l'État et détail des tuiles bleues des bâtiments et. Crédit : Metra et Associés.

Côte-d'Or. La rénovation des 160 logements collectifs sociaux de la résidence située dans le quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon a nécessité un investissement total de 11 M€.

Avec ICF Habitat, la résidence « Zup du Lac » fait peau neuve



Dix-huit mois : c'est le temps qu'il faudra à ICF Habitat Sud-Est Méditerranée - filiale logement de la SNCF -, maître d'ouvrage, pour réhabiliter les quelque 160 logements de la résidence Zup du Lac, « soit deux logements rénovés par semaine, salue Antoine de Rocquigny, directeur immobilier du groupe SNCF. C'est un rythme extrêmement rapide, tout en maintenant les locataires dans les logements ce qui est quand même assez remarquable ! ». Car les travaux débutés en juin 2024 et qui devraient donc être achevés à la fin de l'année se veulent participatifs, à l'écoute des habitants et aux services de leurs besoins. « Je tiens à saluer le travail d'ICF qui allie expertise technique et accompagnement humain », félicite Nathalie Koenders, maire de Dijon. « Ce sont des travaux lourds en milieu occupé, parfois difficiles pour les locataires et qui nécessitent la mise en place de dispositifs spécifiques, complète Sophie Matrat, président du directoire d'ICF Habitat Sud-Est Méditerranée. Ils sont essentiels pour garantir le bon déroulement des



À gauche : au premier plan : Nuray Akipnar-Istiquam, élue dijonnaise en charge du logement, Nathalie Koenders, maire de Dijon et Michel Neugnot, 1^{er} vice-président du conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, suivis par Sophie Matrat, président du directoire d'ICF Habitat Sud-Est Méditerranée. Crédit : JDP.

travaux et maintenir une relation de proximité avec les locataires ».

EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bien aidé par l'architecte Aamco (69), le bureau d'études Scoping (91) et Eiffage Construction, ICF Habitat poursuit trois objectifs clairs : mettre en valeur le patrimoine architectural existant et améliorer le confort des habitants ainsi que la

performance énergétique des logements. « Ce projet permettra d'atteindre le niveau BBC rénovation (Bâtiment basse consommation, Ndlr). Un travail important a été mené sur l'enveloppe du bâtiment avec une isolation thermique par l'extérieur, avec un ravalement des façades, avec l'étanchéité et l'isolation des toitures. Puis à l'intérieur des logements, les volets roulants, les radiateurs ont été remplacés. Il y a aussi la

réfection des installations électriques, le remplacement des portes palières, la modernisation des salles de bain et toilettes, explique Sophie Matrat. L'ensemble de ces travaux permet de diminuer de plus de 50% les consommations énergétiques ». On note également que 58 logements ont bénéficié d'une surface supplémentaire habitable dans la partie cuisine, jusqu'alors sans isolation.

L'investissement total de 11M€

- « soit 70.000€ par logement », se réjouit Nuray Akipnar-Istiquam, élue dijonnaise en charge du logement - porté par ICF Habitat, dont 320.000 € de subvention de Dijon Métropole et 443.000 € de la région Bourgogne Franche-Comté, s'inscrit dans l'ambition du groupe de rénover près de 2.000 logements en France dans les dix prochaines années.

Killian Roblot

Doubs. Pays de Montbéliard Agglomération lance une pré-étude qui pourrait aboutir à l'acquisition d'une zone d'activité sur les Hauts de Mathay.

Manque de foncier pour les industriels dans l'agglomération de Montbéliard ?



« Nos zones sont remplies à 60 %. Nous avons encore 75 hectares disponibles sur le territoire de PMA mais avec un taux de consommation de 15 à 20 hectares par an, on ne tiendra pas plus de trois ans environ », explique Didier Klein, vice-président de PMA en charge de l'économie. Pour pallier ce manque annoncé, la collectivité initie une pré-étude pour évaluer la faisabilité d'installer une nouvelle zone d'activités sur les Hauts de Mathay. « Selon la qualité des sols, il pourrait y avoir entre 70 et 100 hectares. Il s'agit d'un territoire déjà défini par le SCOT, il faut regarder ce qui est réalisable. Il faut compter trois ou quatre ans pour que ça aboutisse. » L'étude permettra non seulement de définir les surfaces



disponibles à l'industrialisation mais aussi le budget nécessaire à leur aménagement.

DES DEMANDES QUASI QUOTIDIENNES

Alors qu'en novembre dernier l'entreprise chinoise Das Solar, fabriquant de panneaux photovoltaïques, annonçait l'implantation d'une usine sur 30 hectares à Mandeure dès

2025, l'élue insiste sur la nécessité de répondre à la demande. « Nous recevons régulièrement des sollicitations d'industriels qui veulent s'installer mais ces investisseurs veulent de grandes parcelles de 20 à 30 hectares et nous n'en avons plus pour ces gigafactories. » La pré-étude initiée par PMA vise donc à apporter une réponse à ces acteurs qui ouvrent le territoire à de

PMA ne dispose plus de friches industrielles disponibles pour accueillir de grands projets et lance une étude pour envisager de nouveaux sites d'implantation. Crédit : PMA / Samuel Coulon.

nouvelles spécialités. « Le marché de l'automobile évolue avec l'électrification et on constate une réduction de la partie mécanique. L'industrie risque de s'essouffler si on se limite à l'automobile. Avec Das Solar, on prend le tournant du photovoltaïque. Nous voulons offrir de la place aux entreprises qui prennent le virage de l'électrique. »

Nadège Hubert

Yonne

UN NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ SIGNÉ. Le 21 janvier à l'hôtel de ville de Joigny, l'ARS BFC, le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Nord de l'Yonne et leurs partenaires se sont engagés pour les trois prochaines années à travers un Contrat local de santé (CLS). Cette feuille de route s'articule autour de sept axes prioritaires dont le renforcement de la démographie médicale, le parcours de santé des personnes les plus vulnérables ou encore la santé mentale. Représentant 116 communes, le PETR du Nord de l'Yonne regroupe cinq EPCI, quatre communautés de communes (Jovinien, Gâtinais en Bourgogne, Vanne et pays d'Othe, et Yonne Nord) et la communauté d'agglomération du Grand Sénonais. Instaurés par la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » de 2009, les CLS ont pour objectif de « favoriser la cohérence territoriale au service de l'amélioration de l'état de santé des populations concernées ».

LA FRÉQUENTATION DE L'ABBAYE SAINT-GERMAIN D'AUXERRE EN HAUSSE. En 2024, le site a enregistré 64.910 visiteurs, soit une progression de 7,5 % par rapport à l'année précédente « dans un contexte national un peu morose côté tourisme ». Du 2 au 4 mai, l'abbaye accueillera notamment la deuxième édition des Grands récits puis l'exposition proposée en partenariat avec le Centre Pompidou, baptisée Quête d'infinis dont le vernissage se tiendra le 17 mai. « En parallèle, l'édifice va voir la couverture de son église abbatiale entièrement refaite, ce qui permettra notamment de protéger la crypte abritant les plus vieilles fresques de France », rappelle la mairie d'Auxerre. « Après la rénovation de son cloître, l'abbaye se fait belle pour attirer toujours plus de visiteurs. »

en bref

Côte-d'Or. En l'absence d'une loi de finances votée par les députés, le budget primitif de la ville de Dijon a été construit « à titre conservatoire sur la base de la version initiale du PLF du gouvernement Barnier ».

Dijon : un budget d'engagement « solide et solidaire » de 280 M€

Bâti, en l'absence d'une loi de programmation de finances 2025 votée par l'Assemblée nationale, sur les fondements du budget de feu le gouvernement Barnier, le premier budget primitif (BP) de Nathalie Koenders comme maire de Dijon devrait pourtant receler « des bonnes surprises », et ce d'abord parce que l'effort demandé aux collectivités locales par le gouvernement Bayrou a été ramené à 2,2 Mds € contre 5 Mds €. Un rabais obtenu, notamment grâce au Dilico (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales) ; la contribution de Dijon, évaluée à 4,1 M€, pourrait même se voir supprimée. Autre bonne nouvelle : l'augmentation prévue de la Dotation globale de fonctionnement et le maintien au même niveau du Fonds de compensation de la TVA (voté le 23 janvier par le Sénat), nuancée néanmoins par l'augmentation du taux de cotisation, par les communes, à la Caisse natio-

nale de retraites des agents des collectivités locales. De savants calculs qui permettent à la ville de Dijon d'afficher un BP 2025 de 280,97 M€, avec un montant d'épargne brute (qui devrait être revu à la hausse du fait des ajustements du futur budget Bayrou) de 21,9 M€ et de présenter, selon l'expression de l'adjoint aux finances François Deseille, « un chef-d'œuvre budgétaire » sans hausse d'imposition des taxes directes locales pour la 9^e année consécutive : 50,28% pour la TFPB, 92,79% pour la TFPNB, 23,89% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants.

RÉNOVATION DU PATRIMOINE DE LA VILLE

Les investissements prévus pour l'année 2025 se montent à 57 M €, comportant notamment la reconstruction du groupe scolaire Colombière. Le projet comprend la suppression de bâtiments préfabriqués vétustes et la construction d'un nouveau bâtiment central d'un peu plus de 650 m², destiné à accueillir des espaces péri et extrascolaires ainsi qu'une

salle d'activité pour les habitants et associations locales. Des travaux de rénovation des bâtiments existants seront également réalisés, incluant des améliorations thermiques et techniques. C'est le cabinet Gallet Architecte qui a été retenu. Le coût total de cette opération est estimé à 3,6 M€. Déconstructions prévues en 2025 et une réalisation des travaux entre 2026 et 2027.

120.000 € seront consacrés à l'acquisition d'un local de 140 m² à aménager rue Alphonse Bertillon, en vue d'y implanter une Maison de services aux habitants au cœur du futur quartier Écité Jardin des Maraîchers. Les travaux devraient s'achever en décembre prochain. Autres dossiers votés : 2,37 M€ au titre des travaux de rénovation et de réaménagement de la bibliothèque Colette (sous la forme d'une nouvelle autorisation de programme d'un montant total de 5,8 M€) ; 1,1 M€ pour des travaux de mise en sécurité des églises et/ou anciens lieux de culte, notamment à l'église Notre-Dame (chœur), à la Chapelle de l'Assomption

et à l'église Saint Philibert ; 700.000 € inscrits pour la poursuite de la rénovation du rez-de-chaussée de la Maison des Sœurs Tourières au Musée de la Vie Bourguignonne (menuiseries extérieures et plancher) afin de permettre le transfert de la documentation scientifique des musées installée jusqu'ici dans les locaux de bibliothèque Colette ; 600.000 € d'études et de travaux pour la rénovation et l'amélioration de l'accessibilité de la salle de Flore (menuiseries et création d'un ascenseur) ainsi que divers travaux d'embellissement au Palais des Ducs ; 500 K€ dédiés à la poursuite de la rénovation de la toiture et la consolidation de la structure du Cellier de Clairvaux ; 3,5 M€ pour la poursuite des travaux d'aménagement du jardin du Port du Canal. Enfin, 150.000 € seront dévolus à l'aménagement du parc de la Maison du Colonel dans le quartier de Mirande. Fermé jusqu' alors, cet espace transformé en square sera ouvert au public sur une parcelle, rachetée à la ville à l'État.

Emmanuelle de Jesus

Côte-d'Or. Malgré une période d'incertitude politique et économique, la collectivité a présenté, lors du premier métropolitain de l'année, un budget qui atteint son niveau plus haut historique.

Dijon Métropole : un budget record

Il s'agit d'un budget très important puisqu'il atteint le niveau le plus élevé jamais atteint : 454 M€, amorce François Rebsamen, président de Dijon Métropole (DM). Nous avons décidé cette année d'avoir également le plus haut niveau d'investissement : on avait pris l'engagement d'ailleurs d'avoir un volume d'investissement de l'ordre de 500 M€ sur la période 2020-2026, qu'on aura effectivement tenu. En 2021 le premier budget était de 65 M€, aujourd'hui c'est le double ! ». Ce sont précisément 124 M€ qui seront mobilisés en 2025 par la collectivité pour mener à bien des projets : 37 M€ seront consacrés au transport public urbain avec l'acquisition de 38 bus à hydrogène pour 16 M€ ; 8 M€ pour des travaux d'adaptation sur le centre de maintenance ; 6 M€ pour le projet Capatram « destiné à augmenter sensiblement la capacité de transport de notre réseau » ; 2,3 M€ pour le projet de solarisation du parking du Zénith ; et 4,2 M€ pour aménager les arrêts



François Rebsamen, président de Dijon Métropole, et Isabelle Elziere, sa directrice de cabinet. Crédit : JDP

de bus. À cela s'ajoutent des travaux sur la gestion de l'espace public (voirie, signalisations, éclairages...) pour 36 M€, des investissements sur la collecte et le traitement des déchets pour 14 M€, des investissements en matière d'urbanisme et d'habitat avec 10 M€ pour le développement de l'offre de logements abordables et la réhabilitation thermique des bâtiments. « Il y a aussi 10 M€ sur la distribution d'eau potable et l'assainissement, avec un bassin d'orage à Marsannay et puis des lancements d'études sur Longvic et Perrigny pour 14 M€, complète François Rebsamen. Ces investissements

il faut bien sûr les financer : nous aurons un peu de subventions de la région - pas beaucoup - mais on compte surtout sur le soutien de l'Ademe avec le Fonds vert ».

PAS D'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ

« On a une situation financière qui est solide et qui l'était déjà parce que les réserves avaient été faites par la direction des finances et le vice-président : on savait qu'on devait faire attention, explique le président de DM. Pour autant, nous avons décidé de n'augmenter aucun élément de la fiscalité directe de la métropole ». Dans les faits, les taux de la fiscalité de

DM sont nettement inférieurs à ceux de la moyenne nationale : on note par exemple que la cotisation foncière des entreprises s'élève ici à 27,04% contre 31,31% au national ; la taxe foncière sur les propriétés bâties s'élève à 1,41% à DM contre 3,86% ; et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères s'élève à 6,4% contre 9,26%. « On a une stabilité totale de notre fiscalité et ça ne nous empêche ni d'avoir une bonne analyse financière ni d'avoir un fort taux d'investissement », se félicite François Rebsamen. Tout cela s'ajoute à une maîtrise du niveau d'endettement en vue du prochain mandat. « La prochaine équipe qui arrivera pourra se réendetter car on aura un très faible niveau d'endettement, assure le président. On est passé de 420 M€ d'endettement (lors de la construction du tramway en 2012, Ndlr) à une prévision pour fin 2024 de 240 M€. On a une capacité de désendettement sur le budget principal qui est aujourd'hui très faible : 1,7 année de remboursement. Pour l'ensemble du budget, on est à un peu plus de quatre ans ».

Killian Roblot

Yonne

UN APPEL À PROJET POUR LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE. « En 2024, le nombre d'accidents corporels a augmenté de 12 % par rapport à 2023, entraînant une hausse significative de 25 % du nombre de blessés. Le nombre de décès sur les routes a lui considérablement diminué, avec 22 tués, contre 35 en 2023 et 2022. Le taux de gravité (nombre de tués par million d'habitants) reste cependant de 66, contre 48 pour la moyenne nationale en 2023 », déplore la préfecture de l'Yonne. Afin d'accentuer la mobilisation contre l'insécurité routière, l'État lance un plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) sur le territoire dont l'objectif est de financer et de soutenir la mise en place des dispositifs spécifiques en direction des enjeux prioritaires nationaux et locaux tels que les deux-roues motorisés, les conduites à risques ou le public senior. « L'appel à projet du PDASR 2025 est ouvert aux personnes morales (collectivités publiques, secteur privé et associations) et la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 28 février 2025. »

Côte-d'Or

CHEVIGNY S'ENGAGE POUR LA SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS PUBLICS. Mardi 23 janvier, la ville de Chevigny-Saint-Sauveur a signé une convention pour accroître la sécurité dans les transports publics sur la commune. Cette signature a eu lieu avant la séance plénière annuelle de son Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Faciliter l'intervention de la police municipale de Chevigny dans les transports publics sur la commune (les bus de la liane 7 par exemple), leur permettre d'accompagner les contrôleurs lors d'opération de vérification des titres, voilà ce que permettra concrètement la convention signée entre l'État, Dijon Métropole, Keolis Dijon Multimodalité et la ville de Chevigny-Saint-Sauveur. Le CLSPD qui s'est tenu ensuite, en présence de Guillaume Ruet, maire de Chevigny et des agents des services municipaux (police municipale, direction parentalité, CCAS), du directeur de cabinet du Préfet, du procureur de la République, du commandant de la compagnie de gendarmerie de Dijon, du lieutenant commandant la brigade de gendarmerie de Quetigny mais aussi les responsables du collège et lycée de Chevigny ainsi que des représentants du département et des bailleurs sociaux présents sur la commune a dressé un bilan 2024 positif, présentant Chevigny comme une ville « sûre et tranquille ». Le bilan a également fait état d'une mobilisation et d'une coopération efficace entre les acteurs de la sécurité sur le territoire chevignois, permettant non seulement la répression de la délinquance mais aussi sa prévention, notamment sur le plan du signalement des violences intrafamiliales ou dans le cadre de la lutte contre la drogue.



Olivier Gerstlé, sous-préfet, directeur de cabinet du Préfet, Guillaume Ruet, maire de Chevigny-Saint-Sauveur, Thierry Falconnet, vice-président de Dijon Métropole en charge des Mobilités, Laurent Calvaldo, directeur général de Keolis Dijon Multimodalité. Crédit : service communication de la commune.

en bref

Opinions

La fermeture de Tetra Pak un choc pour notre tissu industriel régional

Package In BFC

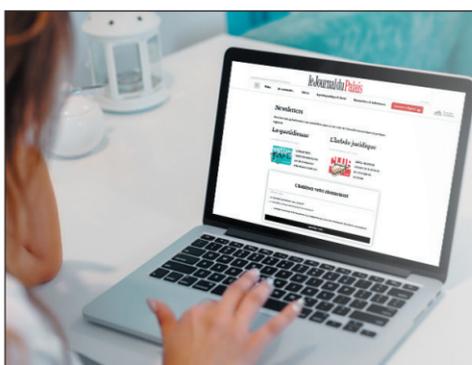
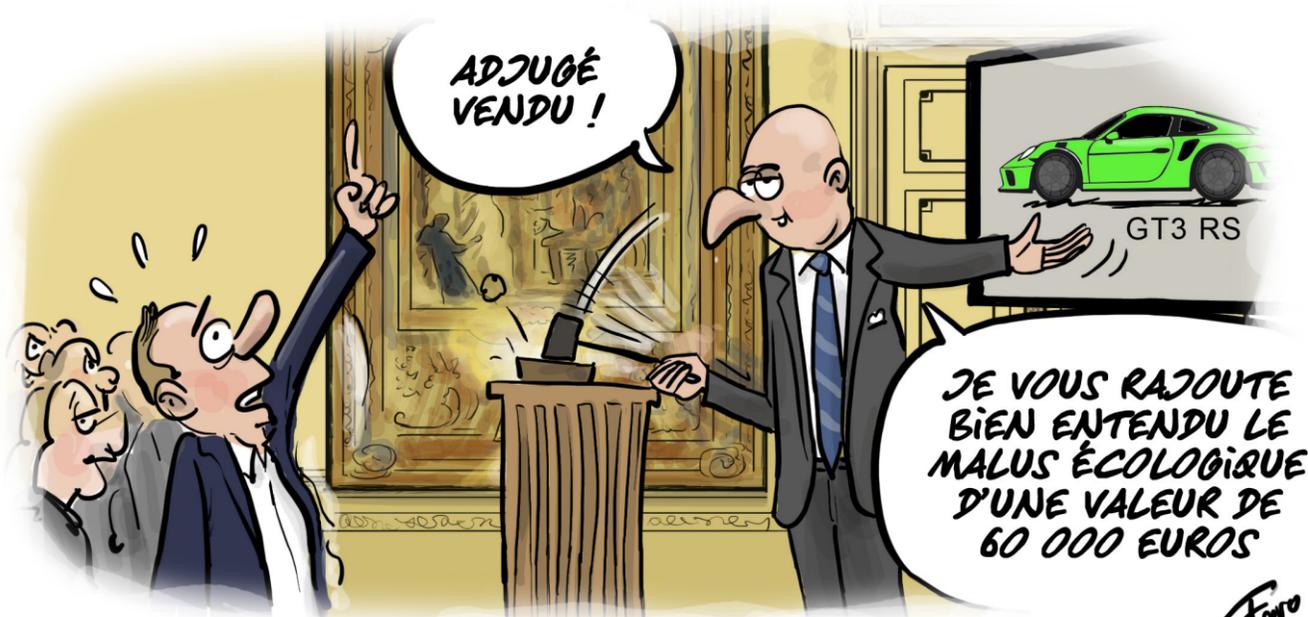
La récente annonce de la fermeture programmée de l'unique usine française de Longvic du géant mondial privé et financièrement indépendant qu'est Tetra Pak (Groupe Tetra Laval) est un choc pour notre tissu industriel régional et national. Nous, conseil d'Administration de Package In Bourgogne Franche-Comté, seule association transversale en région BFC, et sans doute la plus ancienne de ce type en France, regroupant les métiers de l'emballage primaire/secondaire et tertiaire voulons témoigner notre solidarité auprès des 207 personnes travaillant sur ce site emblématique du bassin dijonnais ainsi qu'à l'ensemble de

leurs fournisseurs et prestataires qui seront évidemment impactés. Nous voulons rappeler qu'aucune activité économique de quelque nature que ce soit ne peut exister sans un juste emballage : celui qui protège les produits grands-publics ou industriels avec le moindre impact environnemental et au meilleur coût. Dans cette logique des chaînes de valeurs qui nous caractérisent, cette fermeture, si elle devait être définitivement entérinée, marquera une rupture profonde avec un principe historique d'un grand nombre de nos métiers : celui de la logique de proximité pour des raisons « économiques » évidentes.

Même si dans le cas des briques Tetra la notion de proximité se décline en sous-continent géographiques, il y avait aussi et malgré tout une organisation industrielle rationnelle qui dans ce cas, et malheureusement comme pour d'autres industries hors emballages, serait maintenant annihilée. Aussi, proposons-nous à Dijon Métropole, entre autres, de participer à toute action de soutien que les pouvoirs publics développeront pour aider au reclassement des salariés de Tetra Pak Longvic pour lesquels nous serions en mesure d'apporter, nous l'espérons, une aide par la connaissance de notre filière en région.

Le regard de Faro

BERCY VEND AUX ENCHÈRES DES BIENS SAISIS AUX FRAUDEURS



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

Sentiment d'impuissance



Pas plus tard que la semaine dernière dans cette page, nous relayions les vœux à la presse de François Sauvadet. Le président du conseil départemental soulignait alors l'importance des journalistes pour lutter contre les fake news et ce qu'il qualifiait de « *fabrique de l'opinion* » quand celle-ci vire vers le populisme. Mais que dire quand ce sont justement les journalistes qui en sont les alchimistes ? J'en veux pour preuve la visite de Gérald Darmanin à la Cité judiciaire (lire page 21) que j'ai couverte avec un nombre conséquent de confrères dont la chaîne Cnews. Après une séquence au tribunal où le procureur de la République comme la première présidente ont rappelé au ministre de la Justice la nécessité de disposer de moyens pour répondre efficacement à ce qu'il a lui-même placé en tête de ses priorités (la lutte contre le narcotrafic et les violences aux personnes, en particulier aux femmes), est venu ce que nous appelons le moment du « micro tendu », où nous posons à la volée des questions - et il faut se battre, croyez-moi, quand nous sommes quinze autour du ministre. Que croyez-vous qu'il est arrivé sur le tapis ? L'approbation par le Sénat de la création d'un parquet spécialisé dans le narcotrafic ? L'inscription de la notion de non-consentement dans la définition pénale du viol à laquelle Gérald Darmanin semble favorable ? Que nenni ! Ce qui a occupé mes confrères, ce sont... les étrangers. Avec en point d'orgue cette question de Cnews (je vous la livre dans le texte) : « *est-ce que les tribunaux administratifs sont saturés par les recours de droit au séjour et est-ce que cette saturation mène à l'encouragement de l'immigration illégale ?* »... Je vous laisse apprécier la rhétorique, qui d'une question « *est-ce qu'il y a de la saturation ?* », saute immédiatement à la certitude - « *cette saturation* » - pour aboutir à l'immigration illégale. Gérald Darmanin a bu du petit lait, et oubliant deux minutes qu'il a quitté la place Beauvau, s'est réjoui d'avoir fait voté la loi immigration, avant de se souvenir qu'il a changé de crèmerie et assuré que le raccourcissement des délais posé par cette loi allait désemboliser les tribunaux et faire valser les chiffres des OQTF (obligations de quitter le territoire français). Par quels moyens, cette même nécessité de moyens dont venaient de l'abreuver les magistrats du siège comme du parquet ? Bah... Lorsque je lui ai demandé ce qui allait occuper son ministère dans les mois à venir, à part les étrangers qui semblaient accaparer son attention, j'ai reçu, en plus d'un agacement visible cette seule réponse : « *Madame, je réponds aux questions des journalistes !* » Sous-entendu : c'est pas de ma faute si ça occupe l'espace et les ondes. Or quand des médias, qui assument leur proximité avec l'extrême-droite, lient si étroitement immigration et problèmes, pas étonnant qu'à la longue, en surfant habilement sur des faits divers soigneusement choisis, on arrive à fabriquer « *ce sentiment de submersion migratoire* » adoubi par le premier Ministre. La grandeur de l'homme politique n'est-elle pas de s'extirper du « sentiment » et au lieu de le flatter, d'en comprendre les ressorts et de le combattre par l'action ? La dignité de la profession de journaliste, et même sa raison d'être, n'est-elle pas de s'en tenir aux faits au lieu de fabriquer une réalité alternative qui excite les ressentis au détriment de la vérité ? Les faits les voici (source Insee) : en 2023, 7,3 millions d'immigrés vivent en France, soit 10,7 % de la population totale. 2,5 millions d'immigrés, soit 34 % d'entre eux, ont acquis la nationalité française. On est loin d'une submersion, numériquement parlant. En revanche, un « sentiment » se fabrique et sert à se faire élire ou à faire des pics d'audience. Pas à faire nation, encore moins à fabriquer des politiques migratoires rationnelles, ni des médias dans lesquels les personnes sensibles à la raison peuvent avoir confiance...

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Confiez-nous vos annonces légales !



Envoyez vos annonces par mail à : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Renseignements au 03 80 68 25 55

Appel d'offres

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE

Appel public à candidature pour la désignation des personnalités extérieures appelées à siéger au conseil d'administration de l'Université Bourgogne Europe.

Dans les suites de sa création et de sa substitution à l'Université de Bourgogne le 1^{er} janvier 2025, l'Université Bourgogne Europe va procéder à l'installation de son conseil d'administration.

Le mardi 18 février 2025, seront ainsi élus vingt-huit (28) représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques ainsi que des étudiants de l'établissement.

Six (6) personnalités extérieures de droit seront en parallèle désignées :

- Un représentant du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté ;
- Un représentant de Dijon Métropole ;
- Un représentant de l'un des organismes de recherche suivants : Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) / Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA) / Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) / Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), seront en parallèle désignées par ces organismes ;
- Un représentant des établissements publics de santé ;
- Un représentant des établissements-composantes de l'Université Bourgogne Europe ;
- Un représentant des établissements associés de l'Université Bourgogne Europe.

Ces trente-quatre (34) membres titulaires du conseil d'administration seront ensuite invités le 4 mars 2025 à désigner quatre (4) autres personnalités extérieures après diffusion du présent appel à candidature. Conformément à l'article L. 712-3-II-3° du code de l'éducation et à l'article 32 des statuts de l'Université Bourgogne Europe, elles doivent correspondre aux profils suivants :

- Une personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise ;
- Un représentant des organisations représentatives des salariés ;
- Un représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés ;
- Un représentant d'un établissement d'enseignement secondaire.

Le choix final de ces quatre (4) personnalités extérieures devra tenir compte de la répartition par sexe (actuellement encore inconnue) des représentants des personnalités extérieures de droit susmentionnées afin de garantir la parité entre les femmes et les hommes au sein de l'ensemble des dix (10) personnalités extérieures du conseil d'administration (6 personnalités de droit + 4 personnalités désignées après le présent appel à candidature).

Par ailleurs, la qualité d'ancien diplômé de l'université de Bourgogne devra être retenue pour l'une de ces quatre (4) personnalités extérieures.

Enfin, hormis pour le représentant d'un établissement d'enseignement secondaire, elles ne doivent pas exercer des activités en lien avec l'enseignement en général ou avec des activités de recherche de caractère universitaire.

Le mandat des personnalités extérieures du conseil d'administration est d'une durée de 4 ans. Elles ont voix délibérative et, à ce titre, participent notamment à l'élection du Président de l'Université Bourgogne Europe. Elles siègent à titre bénévole.

Les personnes intéressées par le présent appel à candidature et qui répondent aux profils recherchés doivent faire parvenir leur candidature avant le mardi 18 février 2025 à 12h00. Les modalités de candidature sont consultables en ligne sur le site internet de l'Université Bourgogne Europe.

Le Président de l'Université Bourgogne Europe.
Vincent THOMAS

L2500092

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS

SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56

Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON

Directeur : Jacques STAKLIN

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET - Killian ROBLLOT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €

Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n

1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org

Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...**

**Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.**

**Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales
par mail :**

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Annances légales

Tous les appels d'offres de votre département sur journal-du-palais.fr

Procédures adaptées



MAIRIE DE GISSEY SUR OUCHE

Avis d'appel public à la concurrence - AAPC

Travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes et de la bibliothèque

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE GISSEY SUR OUCHE.
 MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de GISSEY SUR OUCHE, 5 place Auguste Drouot - 21410 GISSEY SUR OUCHE. Maire : Monsieur JACQUETTON Jean-Yves. Tél. : 06.10.90.15.07 - Mairie : 03.80.49.02.71 - mairie.gissey@wanadoo.fr
 OBJET DU MARCHÉ PUBLIC ET TYPE DE PROCÉDURE : Travaux de rénovation énergétique et acoustique de la salle des fêtes et de la bibliothèque sur la commune de GISSEY SUR OUCHE. Procédure adaptée.
 Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat, critères de sélection des candidatures et des offres : Se reporter au règlement de consultation.
 DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 24 février 2025 - 12 h.
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : La date de notification du marché doit être comprise comme la date de démarrage de la préparation des travaux fixée dans l'ordre de service.
 Visite, des lieux, obligatoire, pour tous les lots uniquement sur rendez-vous.
 Travaux pour une durée de 10 mois, compris période de préparation de chantier et réception de chantier, compris mois d'août travaillé, démarrage effectif au 14/04/2025.
 A prendre auprès du maire de GISSEY SUR OUCHE (06.10.90.15.07) :
 CONDITIONS pour obtenir les documents : Le Dossier DE Consultation des Entreprises sera téléchargé gratuitement sur le profil acheteur.
 DATE LIMITE D'OBTENTION : 24/02/2025.
 Conditions de REMISE DES OFFRES ET DES CANDIDATURES : Voie électronique.
 Précisions au règlement de la consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur.
 Renseignements relatifs aux lots :
 - Lot 01 : Désamiantage ;
 - Lot 02 : Démolitions - Gros oeuvre ;
 - Lot 03 : Enduits de façades ;
 - Lot 04 : Charpente-Couverture-Zinguerie ;
 - Lot 05 : Menuiseries extérieures bois alu ;
 - Lot 06 : Menuiserie intérieure bois - Parquets ;
 - Lot 07 : Plâtrerie Plafonds peinture ;
 - Lot 08 : Revêtements de sols - Faïence ;
 - Lot 09 : Plomberie- Chauffage-Ventilation ;
 - Lot 10 : Electricité.
 DATE D'ENVOI À PUBLICATION : 3 février 2025.
 L2500468



CCI COTE D'OR SAONE ET LOIRE

Avis d'appel public à la concurrence

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : CCI21/71.
 Correspondant : M. le président de la Chambre de Commerce et d'industrie, 2 avenue de Marbotte - 21000 DIJON.
 OBJET DU MARCHÉ : Moyens de lutte contre l'incendie et vérifications périodiques réglementaires.
 CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :
 Code CPV : 71315400.
 Des variantes seront-elles prises en compte : Non.
 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget de la CCI21/71.
 Les factures sont réglées par virement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture via CHORUS.
 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement solidaire.
 Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
 Unité monétaire utilisée, l'euro.
 Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
 - Formulaires DC1, DC2 et DC4 le cas échéant (fournis au sein du dossier de consultation) ;
 - Pouvoir de la personne habilitée à engager la société.
 CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
 TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée.
 DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 14 mars 2025, à 12 heures.
 DÉLAI MINIMUM DE VALIDITÉ DES OFFRES : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
 AUTRES RENSEIGNEMENTS :
 Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA25-01.
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : La période ferme de ce marché démarrera à la date de sa notification pour les lots en Côte-d'Or et selon les échéances précisées au sein du tableau Excel fourni en annexe du CCTP en Saône-et-Loire et prendra fin le 31/12/2026. Ce marché pourra être reconduit tacitement une fois pour un an sauf dénonciation avec un préavis de trois mois avant l'échéance du 31/12/2026 (soit une durée totale de 3 ans maximum).
 Sur la durée totale du marché, le budget de ce dernier sera inférieur au seuil des procédures formalisées.
 Le dossier de consultation sous forme électronique peut être obtenu sur la plateforme ARNIA.
 Si la CCI estime qu'il est nécessaire de mener des négociations, elle le fera conformément aux dispositions relatives aux marchés à procédure adaptée.
 Pour tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront poser leurs questions sur la plateforme citée plus haut au plus tard le 26 février 2025 à midi et une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier en s'identifiant sur la plateforme.
 La consultation est composée de 4 lots : Lot 1 Moyens de lutte contre l'incendie sur le périmètre de la Côte-d'Or / Lot 2 Moyens de lutte contre l'incendie sur le périmètre de la Saône-et-Loire / Lot 3 Contrôles périodiques sur le périmètre de la Côte-d'Or / Lot 4 Contrôles périodiques sur le périmètre de la Saône-et-Loire.
 INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS : Tribunal administratif, 22 rue d'Assas - 21000 DIJON.
 SERVICE AUPRÈS DUQUEL DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS : Tribunal administratif, 22 rue d'Assas - 21000 DIJON.
 DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 30 janvier 2025.
 L2500496

Côte-d'Or

CONSTITUTION

DE SOCIÉTÉ

SARL JARDINS ALPINS PC

33 rue des Rentes
21490 VARIOIS ET CHAIGNOT

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la SARL : JARDINS ALPINS PC au capital de 500 €.
 Siège social : 33 rue des Rentes - 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT
 Objet : détention de biens immobiliers et exploitation sous forme de location meublée ou non.
 Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de DIJON
 Gérant : Monsieur Thomas PAULLIN demeurant 33 rue des Rentes - 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT nommé pour une durée indéterminée.
 La société sera immatriculée au RCS de DIJON.
 L2406231

GALORION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/01/2025, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 120 000 €, dénommée GALORION, dont le siège social est situé 57, rue Beaumarchais - 21000 DIJON, qui a pour objet, en France et à l'étranger, la gestion et l'administration de participations. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : Toute cession d'actions à un tiers sera soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent tous les associés ; le cédant prenant part au vote. Monsieur Nicolas GALLOTTE, demeurant 57, rue Beaumarchais - 21000 DIJON assure la Présidence sans limitation de durée.
 L2500217



SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

L'ART BORISTE

Par acte sous seing privé du 21/01/2025 il a été constituée la société L'ART BORISTE, société à responsabilité limitée, au capital de 1.500,00 €, ayant son siège social sis 15 rue du Grand Brianny à BRIANNY 21390. Objet : Elagage, entretien de jardins, paysagiste ; durée : 99 ans, gérant Monsieur Thomas PARISE domicilié 15 rue du Grand Brianny à BRIANNY 21390, immatriculation au RCS de DIJON (21000).
 L2500329

BENGAL CONSULTING

SASU au capital de 500 Euros
 Siège social :
 54 rue des Marmuzots
 21000 DIJON
 RCS DIJON

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L2500172 dans l'édition du 17/01/2025.
 Il fallait lire : siège social : 54 rue des Marmuzots - 21000 DIJON
 L2500361

MGA LA ROCHE

Société civile immobilière
 au capital de 600 Euros
 Siège social :
 15 rue de la Barrière
 21120 TIL CHATEL
 R.C.S. : Dijon
 Société en cours d'immatriculation

Aux termes d'un ASSP en date du 23/12/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
 DÉNOMINATION SOCIALE : MGA LA ROCHE.
 OBJET SOCIAL : La Société a pour objet : l'acquisition, l'administration, l'attribution, la gestion par location ou autrement, la mise à disposition gratuite au profit des associés de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.
 SIÈGE SOCIAL : 15 rue de la Barrière à TIL CHATEL (21120).
 CAPITAL : 600 €.
 DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.
 GÉRANCE : Maxime VAILLAUT demeurant 15, rue de la Barrière à TIL CHATEL (21120).
 CLAUSE D'AGRÈMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément.
 L2500364

GROUPE ERYIGIT

Société par actions simplifiée
 au capital de 1 000 euros
 Siège social : 15 rue Mathilde Rognon,
21490 RUFFEY LES ECHIREY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RUFFEY LES ECHIREY du 21 janvier 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
 FORME : Société par actions simplifiée
 DÉNOMINATION : GROUPE ERYIGIT
 SIÈGE : 15 rue Mathilde Rognon, 21490 RUFFEY LES ECHIREY
 DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
 CAPITAL : 1 000 euros
 OBJET : L'acquisition, la souscription, la détention, la cession et l'apport d'actions et ou de valeurs mobilières de toutes sociétés. La gestion desdites participations et l'administration des entreprises.
 Toutes prestations de services et de conseil en matières commerciale, administrative, de ressources humaines, informatiques, financière ou de management tant au profit et à destination des sociétés et entreprises liées à la Société que de tiers.
 EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
 Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
 AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
 PRÉSIDENT : Muhammet ERYIGIT, demeurant 4 avenue de la Gare, 21150 VENAREY LES LAUMES
 La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
 Pour avis,
 L2500366

MGAL CONSEILS

Aux termes d'un ASSP en date du 23/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination sociale : MGAL CONSEILS
 Objet social : La prise de participations dans toutes sociétés entreprises, qu'elles soient Françaises ou étrangères, et ce par tous moyens (acquisitions d'actions, de parts sociales, de titres financiers, etc...). L'administration, la gestion et la cession de ces participations. Le conseil aux entreprises du groupe et hors groupe concernant la création, la gestion et la transmission sur les plans juridiques, fiscaux et sociaux.
 Siège social : 17 rue des perrières, 21000 DIJON
 Capital : 500 €
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
 Président : M. GALLET mathieu 17 rue des perrières 21000 DIJON
 Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.
 MATTHIEU GALLET
 L2500368



LEGI CONSEILS
 BOURGOGNE
 Cabinet d'Avocats
 21 avenue Albert Camus
 21000 DIJON

COPPER

Société civile immobilière
 au capital de 2.000 Euros
 Siège social :
 1799 route de Gray
 21850 SAINT APOLLINAIRE
 En cours de constitution - R.C.S. Dijon

Avis de constitution

ASSP du 24/01/2025, il a été constitué une société : FORME SOCIALE : Société civile immobilière. DÉNOMINATION : COPPER. SIÈGE SOCIAL : 1799 route de Gray - 21850 SAINT APOLLINAIRE. OBJET SOCIAL : En tous lieux, l'acquisition, l'administration, la propriété, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; - Exceptionnellement et sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'objet de la société, la vente des immeubles devenus non nécessaires à l'activité ; - L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires. DURÉE : 99 ans. CAPITAL : 2.000 €. GÉRANCE : SCI HG IMMO (438 896 656 R.C.S. DIJON), Route de Gray - 21850 SAINT APOLLINAIRE. CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément obtenu à l'unanimité des associés. IMMATRICULATION : R.C.S. de DIJON.
 Pour avis,
 L2500434



Notaires

OFFICE NOTARIAL
 SOBOLE-SYLVESTRE
 1H Place des Ayers et Rue Henri Marc
 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

«SCI SEVEN»

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/01/2025 il a été constituée la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DÉNOMINATION : «SCI SEVEN».
 FORME : Société Civile Immobilière.
 OBJET : La propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie de construction, acquisition, échange, apport ou autrement ; l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société par voie de vente, échange, apport ou autrement.
 SIÈGE : SAINT JULIEN (21490), 43 rue des Bleuets.
 CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de cent deux euros (102,00 €).
 GÉRANTS : Monsieur Lilian Murat BULUT demeurant à SAINT JULIEN (21490), 43 rue des Bleuets.
 AGRÈMENT DES CESSIONS : Toutes cessions de parts sociales, y compris celles qui interviennent entre associés, n'interviennent qu'avec l'agrément de la MAJORITE de la collectivité des associés donné par décision de nature ordinaire.
 REGISTRE DU COMMERCE : La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
 Pour la gérance.
 L2500469

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



Coffee Aubière

Il a été constitué une société par acte sous seing privé signé électroniquement en date du 23 janvier 2025 :
DÉNOMINATION : Coffee Aubière.
FORME : Société à responsabilité limitée.

OBJET : la vente sur place et à emporter de boissons chaudes ou froides à base de café, thé, chocolat, jus de fruits et soda, - la fabrication et la vente sur place et à emporter de tous produits sucrés (gâteaux, viennoiseries, pâtisseries, ...) et salés (sandwichs, salades, ...), - la vente de produits dérivés de la franchise MISS COOKIES COFFEE, - ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années.
CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 2 rue des Savelles - 21310 ARCEAU.
La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.
GÉRANT : Monsieur Pierre GRANDGERARD, demeurant 34 rue Clément Janin - 21120 TIL CHATEL.
Gérant : Monsieur Fabien GRANDGERARD, demeurant 4 Allée des 2 Chemins - 21120 SPOY.
Pour avis.
L2500476



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

HOLDING ELIF

Aux termes d'un ASSP en date du 31/12/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HOLDING ELIF
Objet social : La prestation de conseils aux entreprises; L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières; L'animation de filiales et l'assistance administrative, financière, commerciale et de gestion à ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation; La gestion et l'administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents; L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers; L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPC); La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe;

Siège social : 10 rue des Métiers, 21170 SAINT USAGE
Capital : 578 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Co-gérance : M. YALDIZ Müslüm 12 Rue Colonel Paul Robert 21170 SAINT JEAN DE LOSNE et M^{me} YALDIZ Aysmet 12 Rue Colonel Paul Robert 21170 SAINT JEAN DE LOSNE
L2500498

MODIFICATION

DE STATUTS



ROME FINAVEST

Société à responsabilité limitée au capital de 95 480 euros
Siège social : 4 Cour au Motet 21121 ETAULES 392764353 RCS DIJON

Modification de l'objet social

Aux termes d'une délibération en date du 15 janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé d'étendre l'objet social, à compter du 15 janvier 2025, aux activités suivantes :

- le négoce de vins et spiritueux,
- les dégustations et la cave à vins,
- et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis La Gérance
L2500176

SOCIETE FRANCAISE DES PARKINGS SECURISES « SOFRAPARK »

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros
Siège social : Allée du Mas Nègre - 34970 LATTES 910 388 628 R.C.S. Montpellier

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 23/12/2024, il a été décidé :

- De changer la dénomination sociale de la société, qui sera à compter de ce jour «PARK+2» ;
- Décide de transférer le siège social de la société de Allée du Mas Nègre - 34970 LATTES à 36 rue du Docteur Schmitt - 21850 SAINT APOLLINAIRE, à compter du 21 décembre 2024 ;
- Modifier l'objet social, qui devient : La création, l'investissement et l'exploitation d'aires de stationnement et de services sécurisées pour les poids lourds et des services connexes,
- La promotion de sa compétence en matière d'aires de stationnement et de services sécurisées pour les poids lourds ;

- Il a été pris acte de la démission de la société A.3.S. de son mandat de président de la société et décide de nommer en remplacement, avec effet au 21 décembre 2024 : La société APRR, société anonyme ayant son siège social sis 36 rue du Docteur Schmitt - 21850 SAINT APOLLINAIRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 016 250 029 ;
- Il a été pris acte de e la démission de la société F.G. PRESTATIONS de son mandat de directeur général de la société avec effet à compter du 21 décembre 2024.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
L2500202



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

JDA Dijon Handball

Société par actions simplifiée au capital de 300.136 Euros
Siège social : 17 rue Léon Mauris Palais des Sports - 21000 DIJON 788 561 744 RCS Dijon

AG 15/11/2018 : Non renouvellement du mandat de Pierre CLEON, CAC suppléant.
Pour avis : Le président.
L2500365

NRPARK

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : Allée du Mas Nègre - 34970 LATTES 949 576 466 RCS Montpellier

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 23/12/2024, décide de transférer le siège social de la Société au 36 rue du Docteur Schmitt - 21850 SAINT APOLLINAIRE.
Le président est PARK+2 ayant son siège au 36 rue du Docteur Schmitt - 21850 SAINT APOLLINAIRE.
Les statuts ont été modifiés en conséquence. Immatriculation au RCS de DIJON et Radiation au RCS de MONTPELLIER. L2500203

NRPARK 11

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : Allée du Mas Nègre - 34970 LATTES 951 602 259 RCS Montpellier

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 23/12/2024, décide de transférer le siège social de la Société au 36 rue du Docteur Schmitt - 21850 SAINT APOLLINAIRE.
Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le président est PARK+2 ayant son siège au 36 rue du Docteur Schmitt - 21850 SAINT APOLLINAIRE Immatriculation au RCS de DIJON et Radiation au RCS de MONTPELLIER. L2500204

BIERE EXPERIENCE(S)

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 16 Rue Maurice Chantini 21200 BEAUNE 948 156 773 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 3 décembre 2024 a décidé de réduire le capital social de 4.000 € pour le ramener de 10.000 € à 6.000 € par voie de rachat et d'annulation de 4.000 actions.

Le Président a constaté en date du 31 décembre 2024 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à dix mille Euros (10.000 €). NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à six mille Euros (6.000 €).
Pour avis : Le Président.
L2500313

FIDAL AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte 21000 DIJON

SCI LES ESSARTEAUX

Société civile immobilière au capital de 3.048,98 Euros
Siège social : 4 rue de la Petite Fin 21121 FONTAINE LES DIJON R.C.S. Dijon 321 420 663

Aux termes du procès-verbal de délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2023, il a été décidé que la durée de la société initialement prévue pour 50 ans, soit prorogée de 49 ans et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Corrélativement, l'avis précédemment publié sera modifié comme suit :

ARTICLE 5 - DUREE ANCIENNE MENTION : La société est constituée pour une durée de cinquante années qui commenceront à courir à compter de ce jour, pour finir le neuf mai deux mille vingt trois, sauf les cas de prorogation ou dissolution anticipée prévue aux présents statuts.
NOUVELLE MENTION : La société est constituée pour une durée de quatre vingt dix neuf années qui commenceront à courir à compter de ce jour, pour finir le neuf mai deux mille soixante douze, sauf les cas de prorogation ou dissolution anticipée prévue aux présents statuts.
Pour avis.
L2500367

BOURGOGNE PERFUSION DISPOSITIFS MEDICAUX

SASU au capital de 20.000 Euros
Siège social : 10 rue des Novalles - 21240 TALANT RCS de Dijon n° 790 608 855

En date du 05/01/2025, l'associé unique a décidé à compter du 05/01/2025 de nommer en qualité de président BASTIDE LE CONFORT MEDICAL, SA au capital de 3 359 767,05 €, ayant son siège social 12 AVENUE DE LA DAME, CTRE D'ACTIVITE EURO 2000 30132 CAISSARGUES, immatriculée sous le n°305635039 au RCS de NIMES en remplacement de M. GUILLEMIN Jean, suite à sa révocation en tant que président de la société et de M^{me} GUILLEMIN Sylvie, directrice générale, pour cause de démission.
Modification au RCS de DIJON. L2500370

ROUSSAILLAGE

Société à responsabilité limitée au capital de 100.050 Euros ramené à 75.540 Euros
Siège social : 4 place de l'Eglise 21121 HAUTEVILLE LES DIJON 805 316 312 R.C.S. Dijon

L'AGM du 20 décembre 2024 a pris acte de la démission de Monsieur Bertrand FRANET de ses fonctions de cogérant et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Aux termes de ce même procès-verbal et du procès-verbal de la gérance en date du 20 janvier 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 24.510 €, pour être ramené de 100.050 € à 75.540 € par voie de rachat et annulation de 2.451 parts sociales appartenant à certains associés.
Pour avis : La gérance.
L2500371

LEGI SOCIÉTÉ D'AVOCATS DE NOTAIRES

21 avenue Albert Camus (21000) DIJON

SCI LES VIGNOTTES

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 26 novembre 2024, les associés de la société dénommée SCI LES VIGNOTTES, société civile immobilière au capital de 152,45 € dont le siège social est CHEUGE (21310), 17 rue Saint Sauveur, SIREN 407 706 266 R.C.S. DIJON, ont constaté que la société était dépourvue de gérant par suite du décès de Monsieur Daniel MEUNIER. En conséquence, ils ont décidé de nommer en qualité de nouveaux cogérants, pour une durée illimitée, Madame Céline MEUNIER, demeurant à SAINT JULIEN (21490), 16 rue Champoiron, Madame Aurélie MEUNIER, demeurant à TELLECEY (21270), 2 rue les Charmilles et Monsieur Damine MEUNIER, demeurant à LA MARRE (39210), 1 rue de Combe.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Le Notaire.
L2500372

ANNE SIGAUT

S.A.S. au capital de 8.000,00 €
Siège social : 12, rue des Champs 21220 Chambolle-Musigny RCS DIJON 840 196 588

Avis de transfert

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 20/01/2025 avec effet au même jour, il résulte que le siège social a été transféré au 10, rue des Champs 21220 Chambolle -Musigny et qu'il a été nommé une Directrice Générale : Marine SIGAUT demeurant rue Heliodoro Salgado 58-2, 1170-177 LISBONNE (Portugal).
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS : DIJON
Pour avis.
L2500373

SPLAAD

Société Publique Locale «Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise» au capital de 2.740.000 Euros
Siège social : DIJON Métropole 40 avenue du Drapeau - 21000 DIJON RCS Dijon 514 021 856

Aux termes d'une délibération du 19 décembre 2024, le Conseil d'Administration de la SPLAAD a pris acte du changement d'un représentant permanent du Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté au Conseil d'Administration : Monsieur Patrick MOLINOZ demeurant professionnellement 4 Square Castan - CS 51857- 25031 BESANCON CEDEX, succède à Madame Océane GODARD. L2500416



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats 21 avenue Albert Camus 21000 DIJON

JANET

EARL au capital de 350.000 Euros
Siège social : 14 route de Savigny 21200 BOUZE LES BEAUNE 931 471 916 R.C.S. Dijon

DUA 18/12/2024 : Transformation de la SCEA JANET en EARL.
ANCIENNE MENTION : FORME : SCEA.
NOUVELLE MENTION : FORME : EARL.
R.C.S. DIJON.
La gérance.
L2500417

PHILIPPINE

Société civile immobilière au capital de 500,00 Euros
Siège social : 1 B impasse Calendini 21600 LONGVIC 890 735 657 R.C.S. Dijon

Suivant décision unanime des associés du 04/01/2025, M. Jean-Baptiste BOIZARD, demeurant à RUFFEY LES BEAUNE (21200), 3 rue des Vieux, a été nommé en qualité de nouveau cogérant, à compter du même jour et pour une durée illimitée.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis : Le gérant.
L2500418

SCI NAUDLINGOT

Par décision unanime des associés du 28/06/2024, les associés de la société SCI NAUDLINGOT, SCI au capital de 90 €, siège social : 25 B rue des Cents Ecus - 21000 DIJON, R.C.S. DIJON 845 329 192, ont décidé de transférer le siège social au 12 rue Bannelier - 21000 DIJON à compter du 28/06/2024, et de modifier en conséquence les statuts.
Pour avis : La gérance.
L2500427



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats 21 avenue Albert Camus 21000 DIJON

LES CHARMES ET SANTENOTS

GFA au capital de 2 059 096 Euros
25 bd Clémenceau 21200 BEAUNE 912 906 385 RCS Dijon

PV décisions de la gérance 10.12.2024, suite à consultation écrite des associés :
-Révocation de M. Jean-Marc THEVENOT de ses fonctions de gérant à compter du 10.12.2024,
-Réduction du capital social à compter du 10.12.2024. Ancien capital : 2 167 470 €. Nouveau capital : 2 059 096 €
Pour avis : Le gérant.
L2500436



SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048 21240 TALANT

HCI

Société par actions simplifiée Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 5 rue de Mayence - 21000 DIJON RCS Dijon 931 278 584

Aux termes de deux procès-verbaux de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 12/12/2024 :

Le capital a été augmenté de 701.158 € par apports en nature, d'une part puis de 43.842 € en numéraire, d'autre part.

L'article 7 «CAPITAL SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence : ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 1.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 746.000 €.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis : Le président.
L2500439



Etude de Maîtres Anne-Gaël PARRY-AVRIL et Aude NEYRET, Notaires associés à BEAUNE (Côte d'Or), 16 rue de Lorraine

SCI LES 2CP

Société Civile Immobilière Capital : 200,00 Euros
Siège social : SAVIGNY LES BEAUNE (21420) Chemin de la Grande Chaume RCS Dijon - SIREN 819 536 533

L'AGE du 16/01/2025 de la SCI LES 2CP a décidé d'accepter la démission de M^{me} Christine DECOTE née GESSEAU de ses fonctions de gérante et de nommer M. Cyril DECOTE en qualité de nouveau gérant.
Modification en conséquence de l'article 16.1 des statuts.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis : Le gérant.
L2500463



SCP PARRY-AVRIL & NEYRET Notaires à BEAUNE (Côte d'Or) 16 rue de Lorraine

DOMAINE BACHEY -LEGROS

Entreprise agricole à responsabilité limitée au capital de 23.734,96 Euros
Siège social : SANTENAY (21590) 12 rue de la Charrière Numéro SIREN 440 052 116 R.C.S. Dijon

Avis de réduction de capital social

Suivant acte reçu par Me Anne-Gaël PARRY-AVRIL, Notaire à BEAUNE (21200), 16 rue de Lorraine, le 13/02/2024, le capital social a été réduit de 231.248,34 € pour être porté 23.734,96 € à par retrait d'immeubles et annulation de 10.386 parts sociales.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 254.983,30 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 23.734,96 €.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis : Le Notaire.
L2500465

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

FIDAL
AVOCATSMarbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJONEUROFLACO
DIJON SARLSARL au capital de 100 000 €
Siège social : 2 Boulevard Jean
Moulin, 21800 CHEVIGNY SAINT
SAUVEUR
413 379 363 RCS DIJONAux termes de l'AGO du 27/09/2024,
M. Gerhard STICKER, demeurant à
WANGEN IM ALLGÄU (88239) Albertus
-Magnus-Weg 11, a été nommé gérant
en remplacement de M. Hermann
RIEDLSPERGER, démissionnaire.
L2500470SA D'HLM
HABELLISau capital de 68.184.905,48 Euros
(ancien capital 63.275.621,48 Euros)
28 boulevard Georges Clémenceau
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 015 450 638Augmentation de capital
social en numéraireIl résulte du procès-verbal de
l'assemblée générale mixte en
date du 05 juin 2024 et du Conseil
d'Administration en date du 15
octobre 2024 que le capital social de
la société HABELLIS d'un montant
de 63.275.621,48 € a été augmenté de
la somme de 4.909.284,00 €, par
l'émission d'actions en numéraire avec
suppression du droit préférentiel de
souscription, et/ou par compensation
de créances pour passer à un capital
social de 68.184.905,48 €. En
conséquence, les articles 6 et 19 des
statuts ont été modifiés.

Administrateurs

Le Conseil d'Administration du
15 octobre 2024 a pris acte du
remplacement de Monsieur Pierre
PRIBETICH, représentant permanent
de Dijon Métropole, par Madame Nuray
AKPINAR-ISTIKUAM.Le Conseil d'Administration du
15 octobre 2024 a pris acte de
la cooptation de Madame Nuray
AKPINAR-ISTIKUAM, en qualité de
représentante permanente de Dijon
Métropole, pour la durée du mandat
restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée
générale de juin 2025.

L2500472

Pour avis.

LEGA
SPHERE
AVOCATS

2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

CREDIT AGRICOLE
CHAMPAGNE
BOURGOGNE
IMMOBILIERSAS
Capital social variable :
9.302.000 Euros
Siège social :
42 rue de Mulhouse - 21000 DIJON
487 769 234 RCS DijonAux termes d'une décision en date
du 7 janvier 2025, l'associée unique
a décidé de nommer en qualité de
président à compter du même jour,
Monsieur François TINEL, demeurant
1 rue du Val - 78126 AULNAY SOUS
MEAULDRE, en remplacement de M.
Sébastien REYES.Mention sera portée au R.C.S. de
DIJON.
L2500473BJT
Avocats & Conseils

5 POTATOES

SARL au capital de 349.000 Euros
Siège social :
11 rue du Caroussel - 21000 DIJON
RCS Dijon 841 080 500Aux termes d'un acte unanime en date
du 17 décembre 2024, les associés ont
décidé de modifier l'objet social comme
suit, à compter du 17 décembre 2024 :La Société a pour objet tant en France
qu'à l'étranger :- La prise de participation dans des
sociétés, quelque soit la forme de ces
sociétés et/ou leurs activités,- La gestion et l'animation de ces
participations,- Le support administratif, financier,
stratégique, commercial, comptable,
informatique aux sociétés détenues.- La prestation dans le domaine de
l'hôtellerie, cafés, restauration (HCR)
auprès de toutes sociétés ainsi qu'aux
particuliers,- Services de traiteur incluant brunchs
et buffets avec vente de boissons non
alcoolisées ;- Prestations d'animation de soirées
privées et événements d'entreprise ;- Conseils en agencement et
décorations intérieurs et extérieurs ;- Achats et ventes de mobiliers
et d'éléments de décoration pour
l'aménagement intérieur et extérieur ;- Prestations de services de
photographie et de reportage pour
événements privés et professionnels,
ainsi que pour la réalisation de contenus
destinés à tous supports.- La participation, directe ou indirecte,
de la Société dans toutes opérations
financières, mobilières ou immobilières
ou entreprises commerciales ou industrielles
pouvant se rattacher à l'objet social ou à
tout objet similaire ou connexe ;- Toutes opérations quelconques
contribuant à la réalisation de cet objet.Les statuts ont été modifiés en
conséquence.

Mention au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : La Gérance.

L2500492

ESPACES VERTS
DIJONNAISL'AGE du 27/01/2025 d'ESPACES
VERTS DIJONNAIS (SAS, capital de 50
000 €, siège au 32 bd de Chicago 21000
DIJON, immatriculée 880 374 327 RCS
DIJON) a transféré le siège au 7 impasse
Pierre Lanvin 21000 DIJON, avec effet
rétroactif au 01/01/2025 et a modifié
corrélativement l'art 4 des statuts.

Pour avis.

L2500437

OWLNEXT

SARL au capital de 24 000 €
Siège social : 12 rue du golf
21800 QUETIGNY
RCS de DIJON n°899 829 253L'AGO du 29/01/2025 a décidé à
compter du 29/01/2025 de nommer en
qualité de co-gérante M^{me} COCHET
Chloé, demeurant 26 B boulevard de la
marné 21000 DIJON en remplacement
de M. MALUSKI Laurent, pour cause de
démission.Modification au RCS de DIJON.
Adrien Gras

L2500477

LEGATIS
Notaires de France

RIKA

Société civile immobilière
au capital de 100 Euros
Siège social :
13 rue Dominique Guerin
21610 FONTAINE FRANCAISE
R.C.S. Dijon 522 074 541Aux termes d'un acte sous seing privé
en date du 3 décembre 2024, les associés
ont décidé à l'unanimité d'augmenter
en numéraire le capital social de la
société à concurrence d'une somme de
567.678,00 €, ledit capital social se
trouvant ainsi porté à 567.778,00 €,
par élévation de la valeur nominale des
parts sociales de 1,00 € à 5,677,78 €,
intégralement souscrites et libérées.

Pour avis : La Gérance.

L2500487

SOGEST

SARL STAWINSKI

au capital de 52.390 Euros
Société à responsabilité limitée
Siège social :
28 Rue de Beire Le Fort
21110 COLLONGES ET PREMIERES
RCS Dijon 901 345 900Changement de
dénomination sociale et
objet socialAux termes du procès verbal de
l'assemblée générale extraordinaire du
3 janvier 2025, la dénomination sociale
a été modifiée et devient STAWINSKI à
compter du 3 Janvier 2025.ANCIENNE MENTION : SARL
STAWINSKI.

NOUVELLE MENTION : STAWINSKI.

Aux termes du procès verbal de
l'assemblée générale extraordinaire du
3 Janvier 2025, l'Assemblée Générale
Extraordinaire a décidée de modifier
l'objet social comme suit :- l'acquisition sous toutes formes de
biens et droits immobiliers,- la propriété, l'administration,
l'exploitation par bail, location, mise à
disposition ou autrement de ses biens
et droits immobiliers,- La prise de participation et gestion
de toutes valeurs mobilières.

Mention sera portée au RCS DIJON.

Pour avis.

L2500490

CARTRADE

Société par actions simplifiée
au capital de 450.000 Euros
Siège social :
19 rue des Ardennes
21000 DIJON
433 365 376 R.C.S. DijonAux termes de décisions en date
du 30 juin 2023, l'associée unique a
pris acte, à compter du même jour, de
la démission de M. Yves MARMONT,
commissaire aux comptes titulaire
et de son remplacement de plein
droit par M^{me} Sandrine DELERS,
domiciliée 112 chemin de la Cascade
à 74210 FAVERGES SEYTHENEX,
conformément à l'article L. 823-1 alinéa
3 du Code de commerce, pour la durée
restant à courir du mandat de son
prédécesseur, puis elle a nommé en
qualité de nouveau commissaire aux
comptes suppléant, M. Michel BEAL,
domicilié 14 rue Henry Bordeaux à
74000 ANNECY, pour la durée restant à
courir du mandat de son prédécesseur,
M^{me} Sandrine DELERS.

Pour avis.

L2500494

SCI
LES ESSARTEAUXDans l'annonce n° L2500367 il
convenait de lire : que la nouvelle durée
de cette dernière est fixée à 99 ans qui
commenceront à courir à compter de ce
jour, pour finir le 8 mai 2072 (au lieu du
9 mai 2072).

Pour avis.

L2500464

POURSUITE D'ACTIVITE

PR TRANSPORTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 156.110 Euros
Siège social :
12A route de Troyes
21121 DAROIS
393 832 480 R.C.S. Dijon

Avis de non dissolution

Aux termes d'une décision en date
du 10 janvier 2025, l'associée unique,
statuant en application de l'article L.
223-42 du Code de commerce, a décidé
qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la
société.

Pour avis : La Gérance.

L2500419

FUSION

LEGI Société
d'avocats
CONSEILSLEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJONDOMAINE LIGNIER
GEORGES ET FILSSociété par actions simplifiée
au capital de 319.470 Euros
Siège social :
41 Grande rue
21220 MOREY SAINT DENIS
352 513 709 RCS DijonAvis de fusion et de
modification du capital

DUA 30/12/2024 :

- Approbation du projet de traité de
fusion établi par acte SSP 22/11/2024,
aux termes duquel la SC FINANCIERE
DOMAINE LIGNIER GEORGES ET FILS,
au capital de 691.200 €, dont le siège
est à MOREY SAINT DENIS (21220),
41 Grande Rue, 791 472 376 RCS
DIJON, a fait apport à titre de fusion à
la SAS DOMAINE LIGNIER GEORGES
ET FILS de la totalité de son actif, soit
2.535.815,20 €, à charge de la totalité
de son passif, soit 60.322,66 €, la valeur
nette des apports s'étant donc élevée à
2.475.492,54 €.- Décision, pour rémunérer cet
apport, d'augmenter son capital d'un
montant de 319.460 € pour le porter de
400.000 € à 719.460 € par la création de
31.946 actions nouvelles, entièrement
libérées, et attribuées aux associés de
la SC FINANCIERE DOMAINE LIGNIER
GEORGES ET FILS à raison de 31.946
actions de la SAS DOMAINE LIGNIER
GEORGES ET FILS contre 691 200
parts de la SC FINANCIERE DOMAINE
LIGNIER GEORGES ET FILS.- Décision de réduire le capital social de
la SAS DOMAINE LIGNIER GEORGES
ET FILS d'un montant de 399.990 €
correspondant à la valeur nominale des
39.999 actions qu'elle détient par suite
de la fusion. Le capital est ainsi ramené
à 319.470 €.

Prime de fusion : 2.156.492,54 €.

Fusion définitive le 30/12/2024 (DUA de
la SAS DOMAINE LIGNIER GEORGES
ET FILS et DUA de la SC FINANCIERE
DOMAINE LIGNIER GEORGES ET FILS.
Dissolution sans liquidation de la
SC FINANCIERE DOMAINE LIGNIER
GEORGES ET FILS.La fusion a un effet rétroactif au
01/01/2024, d'un point de vue comptable
et fiscal, de sorte que les résultats de
toutes les opérations réalisées par la
SC FINANCIERE DOMAINE LIGNIER
GEORGES ET FILS depuis le 01/01/2024
jusqu'au jour de la réalisation de la
fusion sont réputées réalisées, selon le
cas, au profit ou à la charge de la SAS
DOMAINE LIGNIER GEORGES ET FILS
et considérées comme accomplies par la
SAS DOMAINE LIGNIER GEORGES ET
FILS depuis le 01/01/2024.

Pour avis

L2500467

DISSOLUTION

DE SOCIETE

ETS BOUGE

SARL au capital de 18 293,88 €
Siège social : 5 rue de Vignery, ZAC
LE TERREAU DU MOULIN
21160 MARSANNAY LA COTE
RCS de DIJON n°328 824 040

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire
du 31/12/2024 a décidé la dissolution
anticipée de la société à compter du
31/12/2024. Elle a nommé pour une
durée illimitée en qualité de liquidateur
M. BOUGE Patrick, demeurant 4 rue
Saint-Martin 21160 MARSANNAY LA
COTE et a fixé le siège de la liquidation
chez le liquidateur.C'est à cette adresse que la
correspondance devra être envoyée
et que les actes relatifs à la liquidation
devront être notifiés.Le dépôt des actes et des pièces
relatifs à la liquidation sera effectué
au greffe du Tribunal de commerce de
DIJON.
L2500091

D&M TRAITEUR

22 Grande Rue de Laborde
21200 MONTAGNY-LES-BEAUNE
Au capital de 1.000 euros
800.350.118 RCS DIJONL'Assemblée Générale Extraordinaire
réunie le 31 décembre 2024 a décidé
la dissolution anticipée de la Société
à compter de ce jour et sa mise en
liquidation amiable sous le régime
conventionnel dans les conditions
prévues par les statuts et les
délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur
Monsieur Emmanuel MICHALIK,
demeurant 6 Rue du Pivolet - 21630
POMMARD, pour toute la durée de
la liquidation, avec les pouvoirs les
plus étendus tels que déterminés par
la loi et les statuts pour procéder aux
opérations de liquidation, réaliser l'actif,
acquitter le passif, et l'a autorisé à
continuer les affaires en cours et à en
engager de nouvelles pour les besoins
de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 22
Grande Rue de Laborde - 21200
MONTAGNY-LES-BEAUNE. C'est à
cette adresse que la correspondance
devra être envoyée et que les actes
et documents concernant la liquidation
devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la
liquidation seront déposés au Greffe
du Tribunal de commerce de DIJON,
en annexe au Registre du commerce et
des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

L2500297



SELARL VG CONSEIL

Valérie GROSJEAN
Michael BOUROTTE
Avocats
10 rue Jean Giono - 21000 DIJONSCI DE MONGIN
LE BEAUSCI au capital de 30 000 Euros
Siège social : DIJON (21),
10 rue Luce Villiard
R.C.S. Dijon 479 831 885AGE 29/01/2025 : Dissolution
anticipée de la Société à compter
du 29/01/2025 Liquidateur : Sophie
PEETERS, demeurant à VALFRET
(21), 7 rue de la Fontaine, avec les
pouvoirs les plus étendus pour réaliser
les opérations de liquidation Siège
de la liquidation : DIJON (21), 10 rue
Luce Villiard, adresse à laquelle toute
correspondance devra être envoyée,
et actes et documents relatifs à la
liquidation devront être notifiés ; dépôt
au Greffe du Tribunal de Commerce de
DIJON RCS : DIJON

Pour avis : La Gérance.

L2500430

BARNO

SAS en liquidation
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
28 Rue Chanzy - 21000 DIJON
Siège de liquidation :
5 Place du Château
21640 GILLY LES CITEAUX
851 802 512 RCS DijonSelon délibération en date du
31/10/2024, l'AGE a décidé la
dissolution anticipée de la Société
à compter de ce jour et sa mise en
liquidation amiable sous le régime
conventionnel dans les conditions
prévues par les statuts et les
délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur
M. Bénigne BARBIER, demeurant
5 Place du Château - 21640 GILLY
LES CITEAUX, pour toute la durée
de la liquidation, avec les pouvoirs les
plus étendus tels que déterminés par
la loi et les statuts pour procéder aux
opérations de liquidation, réaliser l'actif,
acquitter le passif, et l'a autorisé à
continuer les affaires en cours et à en
engager de nouvelles pour les besoins
de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 5
Place du Château - 21640 GILLY LES
CITEAUX. C'est à cette adresse que la
correspondance devra être envoyée et
que les actes et documents concernant
la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la
liquidation seront déposés au GTC de
DIJON, en annexe au RCS.
L2500480

HAPPYCHIMO

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
55 boulevard des Martyrs de la
Résistance
21000 DIJON
R.C.S Dijon 983 105 818Aux termes d'une délibération en
date du 18/11/2024, la collectivité des
actionnaires a décidé la dissolution
anticipée de la société à compter du
31/10/2024, et sa mise en liquidation
amiable sous le régime conventionnel en
conformité des dispositions statutaires et
des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code
de commerce, pour cause d'absence
d'activité.Elle a nommé en qualité de
liquidateur Monsieur ZHANG Xiaochen,
demeurant 55 boulevard des Martyrs
de la Résistance - 21000 DIJON et lui
a conféré les pouvoirs les plus étendus
pour terminer les opérations sociales en
cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.Le siège de la liquidation est fixé à 55
boulevard des Martyrs de la Résistance
- 21000 DIJON.C'est à cette adresse que la
correspondance devra être envoyée et
que les actes et documents concernant
la liquidation devront être notifiés.Le dépôt des actes et pièces relatifs à
la liquidation sera effectué au greffe du
tribunal de commerce de DIJON.

Le liquidateur.

L2500495

DMBE

SARL au capital de 2 000 Euros
Siège social :
14 Boulevard du Champ aux métiers
21800 QUETIGNY
RCS de DIJON n°839 360 914L'assemblée générale extraordinaire
du 20/01/2025 a décidé la dissolution
anticipée de la société à compter du
24/01/2025. Elle a nommé pour une
durée illimitée en qualité de liquidateur
M. POTIER Marc, demeurant 20 rue de
la Fontaine Billenois 21000 DIJON et
a fixé le siège de la liquidation chez le
liquidateur.C'est à cette adresse que la
correspondance devra être envoyée
et que les actes relatifs à la liquidation
devront être notifiés.Le dépôt des actes et des pièces
relatifs à la liquidation sera effectué
au greffe du Tribunal de commerce de
DIJON.

L2500421

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

LEGI Société
d'avocats
CONSEILSLEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJONFINANCIERE
DOMAINE LIGNIER
GEORGES ET FILSSociété civile
au capital de 691.200 Euros
Siège social :
41 Grande Rue
21220 MOREY SAINT DENIS
791 472 376 RCS Dijon

Avis de dissolution

DUA 30/12/2024 : Approbation
du traité SSP 22/11/2024 portant
fusion par voie d'absorption de la SC
FINANCIERE DOMAINE LIGNIER
GEORGES ET FILS par la SAS
DOMAINE LIGNIER GEORGES ET
FILS, au capital de 319.470 €, 41
Grande Rue - 21220 MOREY SAINT
DENIS, 352 513 709 RCS DIJON.Dissolution anticipée, sans
liquidation, de la SC FINANCIERE
DOMAINE LIGNIER GEORGES ET
FILS.Fusion et la dissolution de la
société sont devenues effectives au
30/12/2024.

RCS DIJON.

Pour avis : La Gérance.

L2500466

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

CLOTURE
DE LIQUIDATION

SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

EARL TILIA

Exploitation Agricole à responsabilité limitée
En cours de liquidation
Au capital de 7 500 €
Siège social : 7, rue Ferdinand Foch
21410 BAULME LA ROCHE
Siège de la liquidation :
27, rue de la Rive
29590 LE FAOU
RCS DIJON 501 040 091

Aux termes du procès-verbal du 31/03/2024, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat et, a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS : DIJON.
Pour avis, le liquidateur.
L2405374

EURL JEAN
PIERRE
BRUCHARD

Forme : EURL
société en liquidation
Capital social : 5.000 €uros
Siège social : 1 Route de Massène
21140 SEMUR EN AUXOIS
Siège de liquidation : 15 rue Félix
Bablon à CHAUMONT
842 515 165 R.C.S. de Dijon

Clôture de liquidation

Aux termes de l'AGO en date du 27 janvier 2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Jean -Pierre BRUCHARD, dmt 15 rue Félix Bablon - 52000 CHAUMONT et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du R.C.S. de DIJON.
Le liquidateur.
L2500431



23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

SCI NEEL IMMO

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 1.500 €uros
siège social et siège de la liquidation :
40 rue du moulin
21110 LONGECOURT EN PLAINE
R.C.S. Dijon 490 359 569

Clôture de liquidation

AGE du 23/12/2024 enregistré au SPFE le 20/01/2025 dossier 2025 2672 réf 2104P01 2025 N 167 : les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, prononcé la clôture définitive de la liquidation à compter rétroactivement du 1^{er} décembre 2024 et donné quitus au liquidateur de sa gestion. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis.
L2500479



SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

OPTI-TOIT

SARL en cours de liquidation
Au capital de 7 000 €uros
Siège social : 3 Rue Patois
21500 FAIN-LES-MOUTIERS
RCS Dijon 909 408 536

Aux termes du procès-verbal du 16/12/2024 l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux Liquidateurs déchargé ces derniers de leur mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 16/12/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS : DIJON.
L2500497

ACCIMMO

Liquidation

ACCIMMO - Société par actions simplifiée en liquidation - au capital de 2 000 euros - Siège social : 8 Rue des Patenotes, 21110 AISEREY - Siège de liquidation : 8 Rue des Patenotes, 21110 AISEREY - 850 101 536 RCS DIJON - L'Assemblée Générale réunie le 20/12/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé les liquidateurs de leur mandat, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
L2500108



SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

SAREM

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
22 rue Mozart
21140 SEMUR EN AUXOIS
R.C.S. Dijon 480 098 680

Aux termes du procès-verbal du 31 juillet 2024 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 juillet 2024. Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.
L2500214

AVIS DIVERS

M^{me} Paulette
MILLERAND

Par testament olographe du 4 mai 1998, Madame Paulette Madeleine MILLERAND, en son vivant retraitée, demeurant à BEAUNE (21000), 4 rue René Payot, célibataire, décédée à BEAUNE (21000) le 27 décembre 2024, a institué des légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Sébastien MIGNEREY, notaire à DIJON, suivant procès-verbal dont copie authentique a été adressée au greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON le 28 janvier 2025. Les oppositions pourront être formées au siège de la SAS JOUFFROY & FILEAS, à DIJON, 43 rue Devosge, notaires chargés du règlement de la succession.
Pour avis.
L2500440

Sylvie FIOR épouse
GUILHEMJOUAN

Déclaration d'absence

Par jugement non définitif du 20 décembre 2024, le Tribunal Judiciaire de DIJON a déclaré Sylvie Pierrette Renée FIOR épouse GUILHEMJOUAN née le 16 mai 1956 à Dijon (Côte-d'Or), fille de Gabriel Gino FIOR et de Solange Berthe Hélène PLISSONNIER, ayant demeuré à Talant (Côte-d'Or), absente depuis le 14 juillet 2001.

Il est précisé que conformément à l'article 127 du Code Civil et à l'article 1068 du Code de Procédure Civile, cet extrait est publié, dans le délai de six mois à compter du prononcé du jugement.
L2500489

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

43 rue Devosge à DIJON

EPOUX
THEVENARDChangement
de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sébastien MIGNEREY Notaire DIJON, le 22 janvier 2025, Monsieur Patrick Jean Paul THEVENARD et Madame Arlette COUDRIER, demeurant ensemble à IZEURE (21110), 12, rue de Tarsul, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Sébastien MIGNEREY, notaire à DIJON (21000), 43, rue Devosge.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour avis
Sébastien MIGNEREY
L2500438



ODAS NOTAIRES

37 rue Louis de Broglie
Parc Technologique de la Toison d'Or
BP 37371 - 21073 DIJON CEDEX

EPOUX LE BRUN

Insertion - Changement
de régime matrimonial

Par acte de Me Julie GRESARD, Notaire associée à DIJON (21000), CRPCEN 21026, le 28 janvier 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre M. Sylvain LE BRUN et M^{me} Alexandra REDA, dmt à SAULX LE DUC (21120), 3 route de Luxerios. Mariés sans contrat à NANTES (44000) le 27 septembre 1997.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.
L2500483

SUCCESSION
VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 26/11/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession vacante de M^{me} FOLETTI Eliane décédée le 20/01/2021. Réf. 0218137913. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2500441

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. TERON Georges décédé le 10/05/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218085770.
L2500442

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 26/11/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MARTINS DE CARVALHO Justino décédé le 07/05/2024. Réf. 0218137917. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2500443

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} GUILLEMENOT Sylvie décédée le 24/06/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218111354.
L2500444

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BILLAUD Francois décédé le 25/06/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218094484.
L2500445

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} PITOIS Claudette décédée le 08/12/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218085453.
L2500446

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. HABTAY Teklesembet décédé le 21/04/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218085894.
L2500447

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} HATON Jacqueline décédée le 27/01/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218086965.
L2500448

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. TAMIGNEAU Bernard décédé le 21/08/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218104877.
L2500449

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. CAREGNATO Didier décédé le 07/07/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218086954.
L2500450

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LAURENT Michel décédé le 15/02/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218094667.
L2500451

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} ALPEDRINHA MARQUES Maria décédée le 29/09/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218085460.
L2500452

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DECEA Jean-Louis décédé le 26/09/2018 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218085451.
L2500453

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LAURENCE Roger décédé le 25/12/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218112508.
L2500454

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MERISKY Gisele décédée le 27/04/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218098024.
L2500455

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. CADET Herve décédé le 12/05/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218114056.
L2500456

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} SALTAFUSO Antonia décédée le 19/09/2018 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218090773.
L2500457

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} POISEAU Françoise décédée le 04/02/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218086956.
L2500458

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. MARIN Jean-Paul décédé le 04/05/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218100341.
L2500459

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. FRAPIER Jean-Claude décédé le 19/04/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218099353.
L2500460

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ENARD Philippe décédé le 05/10/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218095827.
L2500461

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LARTEAU Jean décédé le 01/06/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218121412.
L2500462

TRIBUNAL DE
COMMERCE DE DIJON

Jugement du 14 janvier 2025

SARL LAURENT CHAUSSEY, 2 Impasse des Tilleuls, 21910 Saulon -la-Chapelle, RCS Greffe de Dijon 501 360 739. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.
L2500395

Jugement du 21 janvier 2025

ASGASSOU RACHIDE, 21 rue Germinal, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 797 534 963. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.
L2500407

SAS K.I.D.S A.I'S, 14 Rue du Golf, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 877 577 494. Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon.
L2500408

SARL CORTON
26 rue ODEBERT - 21000 DIJON, R.C.S. DIJON : 904 275 781. Activité : Bar, restaurant, vente de boissons à emporter.

Arrêt de la cour d'appel DIJON en date du 16 janvier 2025 infirmant la décision rendue par le tribunal de commerce en date du 10 septembre 2024.

Statuant à nouveau, Dit n'y avoir lieu à ouverture de la liquidation judiciaire de la SARL CORTON.
L2500433

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 14 janvier 2025

ROBIC Mickaël, 12 place Albert Camus, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 512 310 004. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 10 Décembre 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2500374

SAS ECO AGRI, 10 Avenue Marechal Foch, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 850 682 808. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 Juillet 2023, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2500381

SARL IPER, 12 Rue du Châtaigner, 21170 Saint-Usage, RCS Greffe de Dijon 911 825 461. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 Juillet 2023, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2500382

SARL BFC RENOVE, 4 Rue du Faubourg Raines, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 525 166 658. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 Février 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2500383

SAS MY MARKET, 19 Rue de Velars, 21370 Plombières-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 979 074 358. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 Octobre 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2500384

SARL SPA WELLIS 21, 165 Rue En Charmois, Les Portes Sud, Zone Actisud, 21160 Marsannay-la-Côte, RCS Greffe de Dijon 981 930 167. Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Décembre 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2500385

SARL DE BRIE, 3 Rue Louis de Broglie, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 852 805 738. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2500386

SARL GS Electricité, 9 Rue Treize Cachot, 21270 Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 917 579 278. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 05 Novembre 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean - Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500387

SAS COACH'E'O, Route de Bouilland, 21420 Savigny-lès-Beaune, RCS Greffe de Dijon 911 368 686. Programmation informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2025, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500388

SARL SOTTO & CO, 7 bis Rue du Chapeau Rouge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 497 816 124. Activités des agences de publicité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 Juillet 2023, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500389

SARL FUN WAY, 5 Route Nationale 5, 21110 Longeault - Pluvault, RCS Greffe de Dijon 878 362 433. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Janvier 2025, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean - Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500390

Jugement du 21 janvier 2025

GILLOT DAVID, 5 rue de la Montée, 21170 Aubigny - en - Plaine, RCS Greffe de Dijon 895 209 153. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681 - 2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 01 Octobre 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean - Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500376

SAS DA SILVA MIGUEL, 16 Rue des Vignes, 21110 Labergement - Foigny, RCS Greffe de Dijon 804 849 263. Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 Juillet 2023, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean - Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500404

SAS GA 21, 107 Avenue Roland Carraz, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 839 143 963. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 Juillet 2023, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500405

SARL ERIC DERUEL SELECTION, 25 Boulevard François Pompon, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 822 696 431. Agences immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 Juillet 2023, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500406

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 14 janvier 2025

SARL ADS FORET, 4 Rue de l'Eglise, 21150 Darcey, RCS Greffe de Dijon 893 037 143. Services de soutien à l'exploitation forestière. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 Novembre 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500377

SARL SOGIRMA, 50 Rue Monge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 490 939 337. Soins de beauté. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Novembre 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500378

SARL GEONOVATION, 18 Rue Colbert, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 453 845 539. Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Novembre 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500379

SARL LE K, 7 Avenue du 1er Consul, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 914 914 296. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Octobre 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean - Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500380

Jugement du 21 janvier 2025

ROZIC Daniel, 16 rue Rosières, 21130 AUXONNE, RCS Greffe de Dijon 432 785 285. Exploitation forestière. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681 - 2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 15 Avril 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500375

SARL C.L.E.M. 1803, 6 Rue Monge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 497 922 625. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean - Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2500403

CLÔTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 14 janvier 2025

SARL BORN TO QUILT, Chazelle l'Echo, 21390 Fontangy, RCS Greffe de Dijon 528 625 353. Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500391

SAS NFSA Consulting, 35A Rue de Larrey, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 948 341 078. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500392

SARL MHA, 16 Rue André Malraux, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 914 867 999. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500393

SARL ESCAP K, 30 Rue de l'Artisanat, 21560 Couternon, RCS Greffe de Dijon 842 329 435. Autres activités récréatives et de loisirs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500394

Jugement du 21 janvier 2025

SARL HBS, 64 Rue d'Auxonne, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 884 711 037. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500396

SARL CAP IMMOBILIER, 5 Rue de l'Enclume, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 881 467 112. Activités des marchands de biens immobiliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500397

SARL AMERICAN SPORT CENTER, 16 Boulevard de Strasbourg, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 884 718 123. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500398

SARL AU WAGA'BON, 10B Rue des Vermottes, 21110 Cessey - sur - Tille, RCS Greffe de Dijon 881 583 702. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500399

SARL MAREVE, 170 Avenue Victor Hugo, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 791 690 159. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500400

SAS R N C BURE, 131 Avenue Gustave Eiffel, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 911 604 429. Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500401

SARL BLPP, 19 - 21 Rue Michelet, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 841 690 126. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500402

SAS TEMERAIRE CHP, 4 Rue de Bruges, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 852 437 763. Agences immobilières. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500409

SAS HERMASA, 30 Rue du Faubourg Saint - Martin, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 900 286 857. Commerce de détail de meubles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500410

SARL CALAIS FABIEU, 16 Rue du 19 Mars 1962, 21490 Variois - et - Chaignot, RCS Greffe de Dijon 519 240 170. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500411

SAS TERRANOVA TP, 15 Rue de Vesvres Guillaume, 21270 Cléry, RCS Greffe de Dijon 910 999 234. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500412

SIMON Jean - Marie, 3 rue Angèle Prudhon, 21200 Chevigny en Valière, RCS Greffe de Dijon 344 395 645. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500413

WELKER Eric, 17 rue de l'Armançon, 21140 Genay, RCS Greffe de Dijon 402 001 689. Boulangerie et boulangerie -pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2500414

Yonne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

LA BONNE FRANQUETTE

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros Siège social : 5 rue des fossés - 89390 NUITS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NUITS du 24 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée. DÉNOMINATION SOCIALE : LA BONNE FRANQUETTE. SIÈGE SOCIAL : 5 rue des Fossés - 89390 NUITS. OBJET SOCIAL : L'exploitation d'un café, hôtel, restaurant, bar d'ambiance, débit de boissons. DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL SOCIAL : 2 000 €. GÉRANCE : Monsieur Brahim BOUZERAA et Madame Faustine FAYOL, demeurant 1 rue Camille Rizio - 89390 RAVIERES Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.

Pour avis : La gérance.

L2500475

Groupe MIG

Suivant acte reçu par Maître Clémence GAUTIER, Notaire titulaire d'un Office Notarial à LES RICEYS (10340), 92 rue Général de Gaulle, le 28 janvier 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : Groupe MIG. Le siège social est fixé à ARGENTEUIL SUR ARMANÇON (89160), 10 rue du Pont. La société est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : trente mille deux cent trente Euros (30.230,00 €). Les apports en nature sont : - Une maison d'habitation sise 20 grande rue du Moulin à PLAINES SAINT LANGE (10250), cadastrée B 535, 599 et 600 pour une superficie de 01a00ca, évaluée en pleine propriété à 11.000,00 €, appartenant à M. et M^{me} Naouphle MIGHISS. - Des parcelles de taillis et pâture sises Les Essarts à MONTBOUDIF (15190), cadastrées G 436, 464, 465 et 466 pour une superficie de 2ha40a20ca, évaluées en pleine propriété à 8.800,00€, appartenant à M. et M^{me} Naouphle MIGHISS. - Une parcelle de jardin sise porte du chêne à LAIGNES (21330) cadastrée AB174 pour une superficie de 1a83ca, évaluée en pleine propriété à 480,00€, appartenant à M. et M^{me} Naouphle MIGHISS. - Une parcelle à vocation forestière sise La maison au Fèvre à NESLE ET MASSOULT (21330) cadastrée D 12 pour une superficie de 13a08ca, évaluée en pleine propriété à 570,00€, appartenant à M. et M^{me} Naouphle MIGHISS. - Des parcelles de bois sises à LAVANS LES SAINT CLAUDE (39170) cadastrées 440 C 150, 151 et 374 et 440 D 59 pour une superficie de 2ha12a40ca, évaluées en pleine propriété à 2.900,00 €, appartenant à M. et M^{me} Naouphle MIGHISS. - une parcelle de taillis sise Le Mougnon à DEUX RIVIERES (89460) cadastrée 001 E 767 pour une superficie de 12a80ca évaluée en pleine propriété à 600,00 €, appartenant à M. et M^{me} Naouphle MIGHISS. - Une parcelle à vocation forestière sise Les Jaris à GIGNY (89160) cadastrée D 614 pour une superficie de 31a80ca, évaluée en pleine propriété à 380,00 €, appartenant à M. et M^{me} Naouphle MIGHISS. - deux parcelles de vignes sises La Prière à MERRE (89144) cadastrées ZI 44 et 45, pour une superficie de 24a10ca évaluées en pleine propriété à 3.500,00 €, appartenant à M. et M^{me} Naouphle MIGHISS. - une parcelle de vigne sise Billarde à VARENNES (89144) cadastrée ZH 117, pour une superficie de 8a30ca, évaluée en pleine propriété à 2.000,00 €, appartenant à M. et M^{me} Naouphle MIGHISS. Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les gérants de la société sont M. Naouphle MIGHISS, et M^{me} Nora Laura KARAOUI, demeurant ensemble à ARGENTEUIL SUR ARMANÇON (89160) 10 rue du Pont. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.

Pour avis : La gérance.

L2500423

MODIFICATION

DE STATUTS

EARL DE LA JARDINERIE

EARL au capital de 107.300 Euros
Siège social : 9 chemin Etienne Damour 89500 CHAUMOT
819 251 679 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} janvier 2025 : - A décidé d'augmenter le capital social de 107.200 € par création de nouvelles parts, ce qui le porte à 214.500 €. - A décidé de transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole. Toutes ces décisions prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2025. A compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes : Dénomination sociale : SCEA DE LA JARDINERIE. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870 - 1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311 - 1 du Code rural et de la pêche maritime. Capital social : 214.500 €. Siège social : 9 chemin Etienne Damour - 89500 CHAUMOT. Durée : Jusqu'à 24 mars 2115. Gérant : M. Cédric BEAUDOIN, demeurant 9 chemin Etienne Damour (89500) CHAUMOT. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés sauf celles au profit du coassocié lorsque la société a que deux associés.

Pour avis, la gérance.

L2500206

MENUISERIE DE PUISAYE

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros
Siège social : 13 rue du Cedec
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
R.C.S. Sens 840 610 430

Par PV d'AGO en date du 14/01/25, il a été décidé de nommer en qualité de cogérant M. Philippe GALOO, né le 17/05/1972 à LILLE, demeurant 15 rue du Thureau - 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE, à compter du 14/01/25 pour une durée indéterminée. Il a également été décidé de modifier la dénomination comme suit : MENUISERIE DE PUISAYE et de modifier l'objet social comme suit : 1. Activités à destination d'une clientèle exclusivement composée de professionnels de la menuiserie et/ou de la vente de meubles / mobiliers / Agencements : Fourniture / vente d'escaliers, Garde - corps, balustrades et passerelles et mobiliers et agencements de jardin, service d'Installation, fabrication en sous - traitance d'escaliers, Garde - corps, balustrades et passerelles et mobiliers et agencements de jardin. 2. Activité à destination d'une clientèle générale professionnelle et non professionnelle : Fabrication, installation et vente de menuiseries intérieures et extérieures bois /aluminium / PVC, agencements intérieurs, parquet, terrasse, charpente, isolation, cloisons sèches, vente de bois, panneaux au détail. Mention sera faite au R.C.S. de SENS.

Pour avis : La gérance.

L2500423

DOMAINE FLORENCE & LOREN SORIN

Société civile d'exploitation viticole au capital de 50.000,00 Euros
Siège social : 2 chemin de Chaussan
89530 SAINT BRIS LE VINEUX
878 798 818 R.C.S. Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024 : A pris acte de la démission de M^{me} Florence SORIN de ses fonctions de gérante à compter du 31 décembre 2024. Pour avis : La gérance. L2500435

AVIS DIVERS

M. PERRET Hubert

Suivant testament olographe du 07/02/1992, M. PERRET Hubert Ernest, né à GLAND, le 21/03/1932, dt à GLAND (89740), 2 Grande Rue, décédé à ANCY LE FRANC (89160), le 02/04/2024, a institué plusieurs légataires universels. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès - verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître MOUYSSET Eric, 6 Grande Rue, Office notarial - 89160 ANCY LE FRANC, le 16/10/2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au greffe le 15/10/2024 enregistré par le tribunal judiciaire d'AUXERRE le 20/01/2025. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître MOUYSSET Eric. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. L2500426

Europe

Relations internationales. Le 22 janvier, les députés ont débattu des résultats du sommet européen de décembre avec les présidents Costa et von der Leyen, notamment sur l'Ukraine, les relations UE-USA et le rôle mondial de l'UE.

Œuvrer au renforcement des relations transatlantiques

Lors de son premier débat en plénière en tant que président du Conseil européen mercredi, António Costa (*photo ci-contre*) a déclaré que les chefs d'État et de gouvernement de l'UE s'étaient engagés à « renforcer la position de l'Ukraine dans tous les scénarios. La paix doit être celle choisie par l'Ukraine et les Ukrainiens. Dans l'intérêt de la sécurité de l'Ukraine. Dans l'intérêt de la sécurité de l'Europe ». Il a réaffirmé le soutien de l'UE à l'Ukraine « aussi longtemps que nécessaire, et quoi qu'il en coûte, pour une paix globale, juste et durable ». Les dirigeants de l'UE sont pleinement engagés dans l'élargissement, a-t-il déclaré, qu'ils considèrent comme « le plus grand investissement géopolitique pour la paix et la sécurité, pour nos peuples et notre continent ». En ce qui concerne les relations transatlantiques, António Costa a affirmé être impatient de travailler en étroite collaboration avec la nouvelle administration américaine « afin de faire progresser une coopération économique positive et équitable et de travailler sur nos priorités communes en matière de prospérité et



de sécurité, tout en protégeant - naturellement - nos propres intérêts... Une relation commerciale stable, équilibrée et prévisible est dans l'intérêt tant de l'UE que des États-Unis ».

Par ailleurs, L'UE doit renforcer ses relations bilatérales avec les pays tiers pour lutter contre le changement climatique, favoriser le développement durable et réduire la pauvreté, a ajouté le président Costa. « C'est un monde multipolaire qui nécessite des approches sur mesure », a-t-il indiqué, ajoutant qu'il développerait des relations avec l'Afrique du Sud, l'Asie centrale, le Brésil, le Japon et l'Inde pour faire face à ces enjeux.

La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a souligné la

nécessité pour l'Europe de changer et de s'adapter à une nouvelle ère de rude concurrence géostratégique. « La nouvelle boussole pour la compétitivité de l'UE se concentrerait sur la réduction de l'écart en matière d'innovation avec les concurrents de l'Europe, la promotion de la décarbonation et de la compétitivité et le renforcement de la résilience économique et de la sécurité. » En ce qui concerne les relations transatlantiques, elle a déclaré que l'UE serait prête à négocier avec les États-Unis tout en défendant les principes européens.

RÉACTIONS DES DÉPUTÉS

Les députés ont salué le cessez-le-feu à Gaza et la libération des otages, certains appelant à une

solution à deux États. Plusieurs députés ont affirmé la nécessité pour l'UE de maintenir sa pertinence géopolitique dans un monde en proie à des bouleversements. Certains députés ont souligné l'importance de veiller à ce que l'Europe ne soit pas exclue des efforts de rétablissement de la paix en Ukraine, et d'autres ont exhorté l'Europe à renforcer ses capacités de défense. Dans le même temps, un certain nombre de députés ont souligné l'importance de s'attaquer à l'immigration clandestine, notamment en traitant la question en dehors de l'UE. En ce qui concerne les relations entre l'UE et les États-Unis, les députés ont prévenu que l'Europe était désormais une cible de l'administration Trump, tandis que d'autres ont salué le nouveau leadership américain. Plusieurs députés ont fait part de leurs inquiétudes quant à la menace que les forces extérieures font peser sur la démocratie européenne, tandis que d'autres ont défendu les politiques vertes de l'UE à la lumière du retrait des États-Unis de l'Accord de Paris.

Source : Parlement européen

Énergie. L'UE investit 500 M€ dans de nouveaux projets qui feront progresser les objectifs du pacte vert pour une transformation durable de l'économie et de la société.

91 nouveaux projets verts financés

Financés par le programme-cadre de l'Union européenne (UE) pour la recherche et l'innovation « Horizon Europe », au titre du pôle 6 « Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement », 91 nouveaux projets financés par l'UE s'emploieront à respecter les engagements énoncés dans le pacte vert pour l'Europe. À savoir, contribuer à freiner la dégradation de

l'environnement, inverser le déclin de la biodiversité, mieux gérer les ressources naturelles tout en assurant la sécurité alimentaire et hydrique. Les projets ont signé leurs conventions de subvention avec la Commission européenne. Certains d'entre eux ont déjà commencé leurs recherches tandis que d'autres commenceront sous peu.

Dans le détail, 14 projets concernent la biodiversité et services écosystémiques

pour un montant de subvention de 76,54 M€; 21 projets, les systèmes alimentaires équitables, sains et respectueux de l'environnement, de la production primaire à la consommation, pour 93,41 M€; 17 projets, les secteurs de l'économie circulaire et de la bioéconomie, pour 70,44 M€; 6 projets, pour un environnement propre et zéro pollution dotés de 37,65 M€; 12 projets portant sur la terre, l'océan et l'eau pour

l'action climatique dotés de 74,5 M€; quatre projets sur les communautés rurales, côtières et urbaines résilientes, inclusives, saines et vertes, pour 15,5 M€ et 17 projets de gouvernance innovante, observations environnementales et solutions numériques à l'appui du pacte vert, pour 132,94 M€, soit un total de 500 M€ d'investissements.

Source : Commission européenne

Droits de l'homme

L'EUROPE RÉAFFIRME SES VALEURS HUMANISTES AU SEIN DES NATIONS UNIES.

Le Conseil européen a approuvé lundi 27 janvier des conclusions sur les priorités de l'Union européenne en 2025 dans les enceintes des Nations unies compétentes en matière de droits de l'homme. Le message des conclusions est clair: l'UE est attachée au respect universel des droits de l'homme pour tous, partout. Pour que les lois et les normes l'emportent sur les conflits, chacun doit s'engager en faveur du multilatéralisme et de l'ordre international, centré sur les Nations unies. Dans cette optique, l'UE continuera de coopérer avec toutes les régions du monde et renforcera la coopération avec les pays partageant les mêmes valeurs. L'UE continuera résolument à respecter, à protéger et à promouvoir les droits de l'homme en tant que priorité de son action extérieure, en tirant parti à cette fin de toutes les occasions qui s'offrent à elle dans les enceintes internationales. L'UE accorde une attention particulière à l'obligation de rendre des comptes et soutient pleinement la Cour pénale internationale. Elle mettra également l'accent sur le programme en faveur de l'égalité, en intensifiant les efforts en faveur de l'égalité de genre. L'UE poursuivra ses travaux visant à prévenir d'autres violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits et à mettre fin à celles-ci, partout dans le monde. « Parmi nos priorités figurent la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et la situation au Moyen-Orient, en particulier à Gaza. L'UE s'exprimera également au sujet de toutes les situations graves en matière de droits de l'homme et prendra un certain nombre d'initiatives dans les enceintes internationales », précise le Conseil européen dans un communiqué.

Conflit en Ukraine

L'EUROPE POURSUIT SES SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE.

Compte tenu de la poursuite par la Fédération de Russie de ses actions déstabilisant la situation en Ukraine, le Conseil européen a renouvelé le 27 janvier les mesures restrictives de l'UE pour six mois supplémentaires, jusqu'au 31 juillet 2025. Ces mesures économiques, instaurées pour la première fois en 2014, ont été considérablement étendues depuis février 2022, en réaction à l'agression militaire non provoquée, injustifiée et illégale de la Russie contre l'Ukraine. Elles consistent actuellement en un large éventail de mesures sectorielles, notamment des restrictions concernant le commerce, la finance, l'énergie, les technologies et biens à double usage, l'industrie, les transports et les biens de luxe. Elles comprennent également une interdiction de l'importation ou du transfert de pétrole brut transporté par voie maritime et de certains produits pétroliers de la Russie vers l'UE, l'exclusion de plusieurs banques russes du système SWIFT et la suspension des activités et licences de radiodiffusion dans l'Union européenne de plusieurs organes de désinformation soutenus par le Kremlin. En outre, des mesures spécifiques permettent à l'UE de lutter contre le contournement des sanctions. « Tant que les actions illégales de la Fédération de Russie continuent de violer les règles fondamentales du droit international, y compris, en particulier, l'interdiction du recours à la force, il convient de maintenir en vigueur toutes les mesures imposées par l'UE et de prendre des mesures supplémentaires, si nécessaire ».

Source : Conseil européen

en bref

**Anais a le pouvoir
de détecter les mines
avant qu'elles
n'explosent
pour 2,50€ /mois***



Grâce au **don mensuel**
on a tous le pouvoir de **changer**
le monde, même à distance !

hi.fr/don.mensuel

Anais C., donatrice régulière pour handicap International depuis 2010



**handicap
international**

*Après réduction fiscale.

Le droit et le chiffre

Gérald Darmanin : « Pas un euro enlevé au crédit de la Justice »

Justice. Jeudi 30 janvier, Gérald Darmanin était à Dijon. À l'École nationale des Greffes puis au Tribunal judiciaire, le ministre de la Justice a répété ses deux axes prioritaires : lutte contre les organisations criminelles et le narcotrafic, lutte contre les violences faites aux personnes. À condition, répond la juridiction, de disposer de moyens suffisants.



Cela aurait pu être une rentrée solennelle comme les autres, si un ministre de la Justice n'avait décidé de s'y inviter. Jeudi 30 janvier, Gérald Darmanin était en effet à la Cité judiciaire où il a assisté à l'audience de rentrée 2025 du tribunal judiciaire, présidé par Nathalie Poux. « L'année dernière à cette même tribune, je vous disais que le magistrat du Parquet était devenu le funambule de la République, a débuté Olivier Caracotch, Procureur de la République dans ses réquisitions. Si je m'autorise à reprendre cette formule, c'est que l'année qui vient de s'écouler ne m'a pas démenti. Il nous faut toujours apporter des actes de plus en plus fermes face à la délinquance, mais aussi veiller à la régulation carcérale et lutter contre un surencombrement toujours plus préoccupants (...) avec des moyens qui font souvent défaut ».

DES JUGES « MULTITÂCHES »

Pour exemple, « malgré le soutien apporté par le Procureur général », le Parquet dijonnais souffre encore « d'une vacance de 12% de ses effectifs ». Un manque de moyens, rappelé d'année en année et que la première présidente n'a pas manqué de souligner à son tour, détaillant la situation du tribunal judiciaire de Dijon : 32 magistrats du siège, ainsi qu'un poste vacant au tribunal de proximité de Beaune, comblé par un juge placé ; quatre magistrats à titre temporaire, deux magistrats honoraires à juridictionnelle, sept attachés de justice et trois assistants de justice. Des magistrats affectés tant au civil qu'au pénal, avec des fonctions spécialisées ou non. En effet, trois juges sont affectés à temps complet au tribunal correctionnel, tandis que tous les autres participent aux audiences correctionnelles sans être spécialisés. De même, quatre juges des enfants doivent gérer en moyenne 420 dossiers d'assistance éducative chacun ; il y a seulement trois juges en charge du contentieux des divorces et des affaires familiales, alors que ce contentieux augmente. Enfin, le contentieux des tutelles est également lourd et géré par cinq juges qui partagent leurs fonctions avec d'autres attributions. De plus, les sept années où le service d'instruction a fonctionné avec seulement trois juges au lieu de quatre ont laissé des traces importantes, notamment en termes d'encombrement des cabinets, au détriment des droits des victimes et des personnes mises en exa-



De gauche à droite : Nadjoua Belhadef, adjointe à la maire de Dijon ; Paul Mourier, préfet de la région BFC et de la Côte-d'Or, Gérald Darmanin, ministre de la Justice ; Lucette Broutechoux, première présidente de la Cour d'appel de Dijon et Philippe Astruc, procureur général près la cour d'appel de Dijon. Crédit : JDP.

men, avec des délais incompréhensibles pour les justiciables, ce que n'a pas manqué de souligner la bâtonnier (lire ci-dessous).

Si Parquet et magistrats partagent donc les vues du ministre de la Justice quant à la nécessité de lutter contre le narcotrafic, ainsi qu'il l'a exprimé dans sa circulaire envoyée lundi 27 janvier aux Procureurs et ce avec des résultats probants (les détenus pour trafic de stupéfiants représentent en effet 38,3 % de la population incarcérée à Dijon et plus d'1 M€ ont été

saisis en 2024), cette réponse ferme ne pourra se poursuivre sans moyens. Gérald Darmanin s'est, à cet égard, félicité d'avoir eu quelques assurances de la part du Premier ministre quant au budget 2025 de son ministère : « La Justice est un service public qui souffre de son manque de moyens. Il n'y aura pas un euro enlevé au crédit de la justice et je serai le seul ministère dans ce cas. » À moins d'un coup de théâtre le lundi 3 février à l'Assemblée nationale ?

Emmanuelle de Jesus

Verbatim

◆ « Sentiment de submersion migratoire ». Interrogé sur la formule utilisée par le Premier ministre François Bayrou, Gérald Darmanin réaffirme « soutenir ces propos. La France comme tous les pays du monde peut accepter une certaine proportion d'étrangers sur son sol. Aujourd'hui, il y a moins de 10% d'étrangers sur le sol national, nous pensons qu'il faut améliorer l'intégration, loger ces personnes leur permettre de travailler, éduquer leurs enfants, inculquer les valeurs, dont la laïcité, notre langue. Il est normal de se poser la question que se posent les Français, qui considèrent à une très large majorité qu'il faut parfois limiter le nombre d'étrangers surtout dans certaines parties du territoire où il y a plus de difficultés que d'autres. »

◆ Centre de rétention administrative. Annoncé en 2023 par le ministère de l'intérieur et confirmé début 2024 par l'ancien préfet Franck Robine, le futur Centre de rétention administrative prendra place sur l'ancienne BA 102 pour une ouverture en 2027. « Nous avons travaillé avec le ministère de l'Intérieur pour qu'en 2027 il y ait plus de greffiers et de magistrats afin d'y



juger très rapidement les étrangers sans retirer d'effectifs au tribunal de Dijon sur le civil ou le pénal. Nous en précisons le nombre d'ici à la fin de l'année », assure le ministre.

◆ Directeurs de greffe : Ils se sont mobilisés pour la défense de leur métier, le ministre leur répond : « Sur la rémunération et leurs légitimes revendications salariales, je me suis engagé à ce que la question soit réglée avant la fin du mois de juin afin qu'elle soit inscrite au projet de budget 2026. Quant au positionnement dans les juridictions, nous ferons des réunions avec les magistrats et directeurs de greffe. Tout cela sera réglé entre le 11 février, date à laquelle le directeur des services judiciaires réunira pour la première fois les représentants des directeurs de greffes, et juin. »

Propos recueillis par E. de J.

Avocat. La bâtonnier de l'Ordre des avocats de Dijon a pu rencontrer le ministre.

Anne Geslain : « Nous sommes particulièrement inquiets »

La Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Dijon Anne Geslain a profité de la visite du ministre de la Justice pour l'interpeller sur la juridiction, dont les effectifs (qui ne bougeront pas jusqu'en 2027), occasionnent des délais de règlement difficilement compréhensibles sur « des dossiers qui touchent au plus près les concitoyens : les divorces, la garde des enfants, les troubles de voisinage... », mais aussi des litiges liés « aux constructions, aux assurances... Le fait est que nous sommes considérés à effectif taux plein, mais même comme cela, force est de constater que cela

ne tourne pas. On a des délais intolérables, inadmissibles pour un pays comme la France ». Interrogée sur le coup de barre à droite du ministère de la Justice qui semble s'aligner sur les priorités de celui de l'Intérieur, Anne Geslain s'avoue, avec les avocats de l'Ordre, « particulièrement inquiets sur un certain nombre de projets de loi », notamment concernant la justice des mineurs : « Bien sûr qu'il faut de la fermeté, mais il faut aussi privilégier le côté éducatif et l'on craint que l'on abandonne totalement cet aspect chez les mineurs ».

Florence Lhéritier et Anne Geslain (à droite), respectivement vice-bâtonnier et bâtonnier de l'Ordre des avocats de Dijon, ici lors de la rentrée solennelle du Barreau. Crédit : JDP.



Yonne. La richesse du terroir s'est exposée sous le regard de la présidente du Super Jury, Marie Wodecki (meilleure jeune sommelière 2023) dans les locaux de la Cité des Climats et des vins de Bourgogne à Chablis.

39^e concours des Vins de Chablis : 19 médaillés pour 292 échantillons



Rappeler que les vins de Chablis ne se déclinent qu'en seulement quatre appellations (Petit Chablis, Chablis, Chablis Premier Cru et Chablis Grand Cru) et en un seul cépage - le Chardonnay, blanc évidemment - révèle déjà la remarquable renommée de ce vin icaunais dont les premières traces de marchandage remontent en 1425 et qui fit l'ivresse des Rois de France avant de conquérir ensuite le monde. Préciser qu'en 1950, après les crises du phylloxera à la fin du XIX^e siècle et les deux guerres mondiales, le vignoble de Chablis ne comptait plus que 550 hectares, dix fois moins qu'aujourd'hui, démontre la vigoureuse résilience (le mot est à la mode) des producteurs de Chablis qui commercialisent chaque année près de 40 millions de bouteilles.

292 ÉCHANTILLONS DÉGUSTÉS

Mais le 39^e concours des vins de Chablis qui s'est déroulé la semaine dernière dans les locaux du BIVB (Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne)



à Chablis finit de dresser le portrait d'un vignoble exceptionnel et prospère puisqu'il a rassemblé 79 domaines et 292 échantillons pour 72 dégustateurs issus de divers univers professionnels (œnologues, restaurateurs, sommeliers, journalistes, viticulteurs qui ne participaient évidemment pas aux dégustations...). À l'arrivée de cet essaim viticole : 19 médaillés sous l'œil de la présidente du jury, Marie Wodecki (ci-dessus), 26 ans, meilleure

jeune sommelière 2023, diplômée du Lycée de Chamalières, formée en alternance auprès de Philippe Faure-Brac (meilleur sommelier du Monde en 1992 et président de l'Union de la sommellerie française de 2016 à 2023) et le côted'orien Xavier Thuizat, meilleur Sommelier de France 2022 puis à l'Hôtel de Crillon où il officie toujours. Une cadore entourée de trois autres, tous anciens présidents du Concours des vins de Chablis : Gérard Margeon, chef

sommelier exécutif pour le groupe Alain Ducasse, Toshio Matsuura, journaliste japonais et Jean-Luc Jamrozik, président de l'Association des Sommeliers de Paris, qui formaient à eux quatre le « Super Jury » (méthode inspirée du Guide des vins Hachette). Les vins sont jugés en deux temps : les échantillons ayant obtenu les meilleures notes lors de la première étape rassemblant tous les dégustateurs passent ensuite l'épreuve du Super Jury, le seul habilité à décerner les médailles.

DEUX ANNÉES SINGULIÈRES ET L'INCERTITUDE DE L'AVENIR

Benoit Droin, habitué du concours note, dans les colonnes de nos confrères de Presse Évasion : « *Les Chablis, Petit-Chablis et Chablis 1^{er} Cru du millésime 2023 s'avèrent assez classiques, mais ont connu une fin de saison chaude lors des vendanges qui a eu un impact. Le vin perd un peu de sa « fraîcheur » caractéristique du Chablis pour mettre en avant la concentration. Les Grands Crus 2022 se distinguent par leur caractère minéral et iodé, dû à l'absence de cette chaleur lors des vendanges.* ».

Une question se pose désormais chez les professionnels : après les intempéries de cette année qui ont conduit certains vignerons à voir leur rendement s'effondrer - certains n'ayant eu aucune récolte - que sera le concours des Vins de Chablis 2026 qui célébrera alors ses 40 ans ?

Antoine Gavory

Le Domaine des Marandes fait le podium

Parmi les médaillés, on notera le grand Chelem du Domaine des Marandes qui remporte trois médailles d'or (Chablis 2023, Chablis Premier Cru 2023, Rive Gauche, Chablis Premier Cru 2023, Rive Droite), le Domaine Jean Collet & Fils qui décroche l'Argent en Chablis Premier Cru 2023, Rive Droite, et l'Or en Chablis Grand Cru 2022 ou encore le Domaine Jean-Paul et Benoit Droin qui raflent l'Argent et le Bronze dans la catégorie Grand Cru 2022.

Science. Samedi 18 janvier, deux fûts de Chardonnay « Secret de Famille » 2024 ont été embarqués à bord du cargo-voilier Grain de Sail II en direction de New-York et Pointe-à-Pitre.

Le « Secret de famille » d'Albert Bichot prend le large

Deux fûts de 228 litres vont ainsi effectuer un aller-retour Saint-Malo-New-York-Pointe-à-Pitre à bord du *Grain de Sail II*, un cargo-voilier de 52 mètres de long qui peut transporter jusqu'à 350 tonnes de marchandise, propulsé par le vent et équipé d'hydro-générateurs, d'éoliennes et de panneaux solaires et fonctionne donc à 99% de son temps grâce à la voile. Le but de cette opération est d'étudier les effets marins sur le vieillissement du Chardonnay : variations de température, d'humidité et présence d'air salin qui agissent directement sur le brassage naturel et la micro-oxygénation. Pour suivre ces changements, la Maison Bichot collabore avec Onafis, Winetech nantaise qui développe des systèmes connectés pour l'élevage du vin à Saint-Herblain (44), dont les sept capteurs permettront à Matthieu Mangenot, directeur technique de la Maison Albert-Bichot,

de surveiller l'évolution des fûts en temps réel. Par cette expérience, le domaine veut expérimenter le transport du vin dans des conditions du 19^e siècle. Une démarche en soutien à la Fondation Tara Océan qui vise

à explorer le vivant de l'océan. Les résultats seront dévoilés lors d'une dégustation comparative avec des fûts conservés à Beaune.

A.G.



tchin ...

Le BIVB in Wine Paris. Le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) fait son retour à Wine Paris 2025 du 10 au 12 février. Au sein du Pavillon Bourgogne-Franche-Comté, son stand immersif proposera des animations, des dégustations et un espace conférence interactif. Les visiteurs pourront explorer la diversité des vins bourguignons, des dégustations guidées et l'outil interactif « Explore Bourgogne Maps », carte interactive de la Bourgogne viticole. En parallèle, le BIVB s'exposera dans le métro parisien et l'enceinte de Wine Paris.

La Suède aime le vin de Bourgogne.

Depuis plus de 10 ans, le « Club des 5 » : États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Japon et Belgique, représentaient près de 60 % des volumes de vins de Bourgogne exportés. En 2024, la Suède a détrôné la Belgique. Si les États-Unis demeurent le premier marché en valeur et volume, la Bourgogne observe des marchés émergents comme l'Australie, la Corée du Sud et le Brésil. La Chine, quant à elle, se classe 7^e en valeur et 8^e en volume. Un classement à surveiller dans la perspective de la hausse annoncée de droits de douane qui frapperont les produits importés d'Europe aux États-Unis par le Président nouvellement investi Donald Trump.

La Bourgogne Number One. En 2024, la Bourgogne est le seul vignoble de France à connaître une croissance de ses ventes avec une progression de 4,6 % en volume à l'export, et +3,2 % en grande distribution soit un CA global de 2,3Mds€ dont 1,5Md€ à l'export. (chiffres Novembre 2024).

Classement. La Renault conserve sa première place en France mais la 208, son éternelle rivale de Peugeot la talonne de très près. La plus populaire des Dacia est la n°1 auprès des clients particuliers.

Clio et Sandero, les reines du marché

On prend les mêmes et on recommence. Le podium 2024 des meilleures ventes

en France est exactement le même que l'année précédente. La Renault Clio conserve sa place de n°1 avec plus de 91.000 immatriculations. Un exploit pour un modèle, certes restylé récemment, qui est entré dans la sixième année de sa carrière à succès. Mais la menace 208 se fait de plus en plus pressante. Sur un marché global en baisse, la Lionne est parvenue à progresser de 3% et à réduire l'écart (seulement 2.517 voitures) avec son éternelle rivale. La performance de la 208 tient pour une bonne part au succès commercial de la E-208 avec plus de 23.000 unités écoulées. Cette version 100% électrique augmente ses ventes de 4% et concentre plus de 8% de part de marché. Elle est leader sur son segment, profitant des effets positifs du leasing social mis en place début 2024.

Autre performance de la Peugeot à batter : elle est parvenue à attirer près de 17.500 particuliers, ceux qui achètent (ou louent en longue durée) leur voiture. Les « vrais » clients. Ils sont d'autant plus précieux qu'ils représentent moins de la moitié (48% en 2024) du total des voitures neuves mises sur la route. Le reste se répartit entre les flottes d'entreprises, les administrations ou le loueurs. Cela permet



à la 208, toutes motorisations confondues, de pointer au second rang des ventes aux particuliers et de prendre une petite revanche sur la Clio avec une différence ténue de moins de 330 unités.

L'une et l'autre restent très loin de l'inamovible chouchoute des acheteurs particuliers : la Dacia Sandero. Exercice après exercice, elle domine toujours ses concurrentes avec un écart conséquent : plus de 23.000 voitures de marge. La Sandero tangente les 65.000 immatriculations

de particuliers sur un total de 76.000 et progresse de près de 10%. Cela lui vaut également de s'installer durablement sur la 3^e marche du podium des meilleurs ventes hexagonales.

Le succès de Dacia est complété par la 7^e place du Duster qui, ancienne et nouvelle génération confondues, occupe le 7^e rang avec une progression de 28% pour un total de 41.886 unités. Aucun autre modèle figurant dans le top 20 2024 n'affiche une telle évolution positive. Le Peugeot 2008 (5^e) et son sui-

vant le Renault Captur dont les ventes stagnent, devraient être dépassés rapidement. Avec l'appui du Jogger (11^e avec 22.000 unités), la marque roumaine pèse désormais 30% du groupe Renault.

TOYOTA N°1 DES MARQUES ÉTRANGÈRES

L'autre performance majeure 2024 s'appelle Toyota. La marque japonaise est désormais n°1 des étrangères avec près de 140.000 immatriculations matérialisant une hausse de 16%. Sa part de marché de

7,4% (+1,3%) lui permet de se hisser à la quatrième place des ventes en France, détrônant Volkswagen et devançant Citroën qui perd deux places dans l'aventure. La réussite du constructeur japonais est totale avec deux modèles intégrant le top10 hexagonal 2024 : la Yaris progresse de 22% et dépasse les 35.000 ventes, se classant 9^e, suivie de près par la Yaris Cross (33.810).

Ce duo, assemblé en France dans l'usine d'Onnaing près de Valenciennes, concentre 56% du total de la marque et occupe

par ailleurs les deux premières positions sur le marché spécifique des hybrides. Pour couronner le tout, Toyota est pour la onzième fois le lauréat de la relation client dans le secteur automobile, se classant également troisième tous secteurs confondus. Un rapport direct avec les résultats commerciaux ? Une évidence soulignée par Florian Aragon, le PDG de Toyota France : « la satisfaction de nos clients est notre priorité. » CQFD !

Du côté des perdants de l'année, on pointe la Peugeot 308 qui recule de 18% avec 37.253 tout en se classant au 8^e rang des immatriculations et la Renault Arkana (-35%) qui plonge à la 18^e place, victime de la concurrence interne avec les dernières nouveautés de la marque. La Fiat 500 pâtit de la mévente des versions 100% électriques et plonge de 44%, le VW T-Roc en fin de carrière baisse de 20% et se fait rattraper par le nouveau Tiguan (17.000 ventes chacun).

Reste le cas Tesla victime d'une politique tarifaire erratique, de problèmes de livraison et de privation de bonus pour la Model 3. Bilan : une rétrogradation du 7^e au 14^e rang au classement des marques avec 40.709 immatriculations, une chute de 35%. Si la Tesla Y conserve son rang de n°1 des 100% électriques, elle recule de 23% avec 28577 immatriculations alors que la Model 3 descend sous les 12.000 voitures et dévise de 53%. C'est la chute record du top50 du marché français.

Production. En 2004, c'est encore et toujours une Toyota qui a été la voiture la plus fabriquée en France avec plus de 206.000 Yaris Cross. Elle devance les Peugeot 3008 et 308.

Yaris Cross : la plus produite en France

Toujours plus haut ! L'usine Toyota implantée dans le Nord à Onnaing, ne cesse de battre des records de production. Entièrement dédiée à l'assemblage des Yaris et Yaris Cross, elle démontre année après année qu'il est possible de fabriquer des « petites » voitures en France sans avoir besoin d'aller dans des pays à bas coût de main-d'oeuvre.

En 2024, c'est une fois de plus une Toyota qui a été la voiture la plus produite dans notre pays. Il s'agit de la Yaris Cross dont 206.679 unités sont sorties des chaînes de montage de la seule usine française de Toyota. Au total, Toyota Manufacturing France a fabriqué près de 280.000 voitures dont près de 73.000 Yaris classiques, ce qui en fait la 4^e voiture la plus fabriquée en France.

Entre les deux Toyota, on trouve

deux Peugeot. À commencer par la 3008. Le SUV à succès de Peugeot, assemblé sur le site historique de la marque à Sochaux, a dépassé les 127.000 voitures, une progression de 14% alors qu'à l'inverse la 308, construite également dans le Grand Est à Mulhouse est descendue sous les 93.000 unités, un recul de 7,3%.

Si on dresse le bilan chiffré des usines de production, Toyota Onnaing arrive largement en tête avec ses presque 280.000 voitures, très loin devant Peugeot Sochaux (174.600) et Renault Maubeuge qui enregistre une forte augmentation de son activité avec près de 30% de progression pour près de 160.000 modèles assemblés. Suivent deux autres unités de production en progression : Stellantis Hordain dans le Nord (154.700), spécialisée dans les utilitaires légers du Groupe, et



Renault Sandouville (149.700), site normand historique de la marque.

Des chiffres appelés à évoluer cette année avec la volonté exprimée notamment par Renault de

relocaliser une partie de production en France pour les nouveautés électriques de la marque.

D.M.

Dominique Marée

Jérôme Attiave. En moins de 20 ans, cet Auxerrois d'adoption a démontré qu'il était possible de créer le premier opérateur privé dans le secteur des services à domicile, faire même preuve d'innovation, et cela, en étant un parfait autodidacte.

Le goût des autres



Il ne court pas les derniers salons « où l'on cause », fuit les honneurs faciles et ne s'épanche pas non plus sur les réseaux pour dispenser des leçons de choses. À la veille de la cinquantaine, cet homme souriant et réservé pourrait être néanmoins tenté de dresser un premier bilan d'une vie essentiellement dédiée à apporter des solutions aux plus vulnérables. En 2007, lorsque Jérôme Attiave quitte, avec la bénédiction de son patron qui a décelé chez lui une irrésistible nécessité d'entreprendre, son poste de conducteur de ligne dans l'industrie pour se lancer dans les métiers de service à la personne, le jeune homme n'a à sa disposition que son courage, sa détermination et sa volonté de bien faire. « Mon beau-père de l'époque m'a prêté une petite tondeuse et sa BX Break. C'est comme cela que AJ Services 89 est née. Avec pour seule communication, une petite annonce dans la presse locale. »

Aujourd'hui agréée par l'État, l'entreprise auxerroise compte 160 collaborateurs, dispose de six agences réparties sur l'ensemble du territoire de l'Yonne, intervient auprès de 1.500 bénéficiaires et pèse quelque 3,5 M€ de chiffre d'affaires. Elle fait aussi partie des sociétés d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) parmi les plus innovantes, qui n'hésite pas, par exemple, à casser les codes en lançant sur les routes son AJ Bus - un dispositif itinérant qui vise à promouvoir les métiers de services à la personne et à proposer des ateliers sur le « bien vieillir » - ou en portant le collectif CI 89 (Coopération interservices de l'Yonne), un groupement d'employeurs qui vise à fédérer les acteurs et les pouvoirs publics autour de la problématique du maintien à domicile, une initiative unique en France toujours présidée par Jérôme Attiave.

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

Né dans le XV^e arrondissement, ce Mauricien d'origine connaît pourtant de son propre aveu un « parcours scolaire chaotique » qui ne lui permettait certainement pas de cocher toutes les cases de la réussite lorsqu'il débarque à 15 ans dans le quartier Rive Droite. « C'est vrai que l'école ne m'intéressait pas plus que ça... », avoue tout sourire celui qui, passionné d'athlétisme, a inscrit



Entretien des espaces verts, ménage, bricolage, livraison des courses à domicile, Jérôme Attiave connaît mieux que quiconque les enjeux actuels du maintien à domicile, lui qui, dès 2007, s'est lancé, seul, dans ce secteur économique émergent. Crédit : AJ Services 89.

son nom sur les tablettes du Stade auxerrois en terminant champion de l'Yonne junior sur 400 mètres. « Arriver à Auxerre en provenance de Paris a d'abord été un véritable choc. Ce sont deux mondes différents. Aujourd'hui,

« J'ai quitté l'école assez tôt, je posais des questions simples qui pouvaient passer pour un peu naïves mais être habillé correctement, dire bonjour, bonsoir et merci avec un sourire sincère, comme on me l'a inculqué quand j'étais petit, débloque de nombreuses situations. »

lorsque j'y retourne, je ne saurais pas expliquer pourquoi mais ce rythme de vie où il n'y a jamais de temps mort me permet de me ressourcer. »

Après s'être dirigé sans passion vers un CAP en mécanique industrielle, il enchaîne différentes mis-

sions d'intérim dans les domaines les plus divers et variés. « Je suis curieux de nature et tout m'intéresse alors à chaque fois que je découvrais un nouveau métier, je m'y lançais à fond ! » À seulement 20 ans, il connaît déjà sa première tentative entrepreneuriale lorsque, avec deux associés, il décide de reprendre une société de maintenance et de mise en peinture de cuve à gaz qui détient un portefeuille client important mais n'a pas de repreneur. L'aventure tourne court. « Nous avons fait toutes les erreurs que peuvent commettre de jeunes entrepreneurs mais j'ai beaucoup appris. » Jérôme Attiave retourne au salariat pour effacer l'ardoise mais sait, en son for intérieur, que ce n'est que partie remise.

LA BONNE ÉDUCATION

En 2005, l'adoption de la loi dite Borloo sur le déploiement des services à la personne ambitionne de doubler le rythme de croissance d'un secteur économique en devenir et ouvre ainsi de nouvelles opportunités. « Autour de moi, je voyais des personnes âgées qui avaient des besoins pour l'entretien de leurs

espaces verts, de leur maison et qui souffraient de solitude. Rendre service était naturel pour moi et j'ai su qu'il fallait que j'emprunte cette voie. » Un client, puis un deuxième. Le bouche-à-oreille et les recommandations de ses bénéficiaires font qu'en six mois son planning affiche complet. « J'ai eu la chance de rencontrer des personnes formidables dont l'une qui m'a offert une tondeuse autoportée, prétextant une panne. C'était sa

1976

Naissance le 3 mars à Paris, XV^e arrondissement.

2007

Crée AJ Services 89.

2015

Crée AJ Services Pro destiné aux professionnels.

2019

Deviens délégué de la Fédésap (Fédération des services à la personne et de proximité).

2022

Lance son AJ Bus, un dispositif itinérant inédit.

manière de me soutenir dans mon initiative. »

Au fur et à mesure, AJ Services 89 se développe et embauche ses premiers salariés. En parallèle, Jérôme Attiave n'hésite pas à pousser les portes des administrations et des services concernés pour demander conseil et disposer des autorisations et des agréments nécessaires. « Comme j'ai quitté l'école assez tôt, je posais des questions simples qui pouvaient passer pour un peu naïves mais être habillé correctement, dire bonjour, bonsoir et merci avec un sourire sincère, comme on me l'a inculqué quand j'étais petit, débloque de nombreuses situations. »

LA RECONNAISSANCE DU MÉTIER

En 2010, il ouvre une première agence à Avallon à la pépinière d'entreprises et déroule « tranquillement » sa stratégie. « Mon idée était simple : structurer le département de l'Yonne en maillant le territoire. » À présent AJ Services 89 dispose d'agences aussi bien à Villeneuve-la-Guyard au nord, qu'à Tonnerre ou à Joigny. Jérôme Attiave, lui, poursuit son œuvre en faveur de la promotion des métiers de service à la personne et de la consolidation des filières de formation. Depuis 2019, il est par ailleurs délégué départemental de la Fédésap. « Nous avons l'obligation de donner envie à nos salariés de rester dans nos entreprises. Depuis que nous sommes entrés dans le secteur médico-social, nous nous sommes réinventés, restructurés et avons accompagné nos collaborateurs dans leur montée en compétences. »

Une philosophie que le dirigeant autodidacte s'est en quelque sorte appliquée à lui-même, en décrochant en 2019 un mastère spécialisé en « Management des structures et activités innovantes en santé », puis en 2023 un Certificat HEC Paris. « J'ai ressenti le besoin de valider ce que j'avais appris au fil des années et d'apprendre ce que je n'avais pas pu approfondir. Management, marketing, benchmarking, tous ces concepts que j'utilisais depuis des années sans pouvoir les expliquer... Cela m'a conforté dans ce que j'avais mis en place... » Deux diplômes acquis sur le tard qui font aujourd'hui sa fierté mais ne lui font pas, pour autant, regretter sa scolarité en dilettante. « Si j'avais suivi un cursus universitaire, je ne me serais pas orienté vers les services à la personne et n'aurais pas trouvé ma voie, celle d'aider les autres. » Une analyse imparable.

STÉPHANE BOURDIER



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

